

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 766 - SEPTEMBRE 2024

COMPRENDRE

AMAZONIE, NOTRE BIEN COMMUN

EXPLORER

BURUNDI : JEUNES FACE
À LA PAUVRETÉ

CONVAINCRE

« IL FAUT REPENSER
NOTRE SYSTÈME
ALIMENTAIRE »



Secours
Catholique
Caritas France



06



28



14



31

RÉ- SOLUTIONS

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France*:
106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Président et directeur de la publication :
Didier Duriez

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :
Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :
Djamila Ould Khettab (5239)
Benjamin Sèze (5239)
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :
Elodie Perriot (7583)

Correction :
Catherine Hervoüet des Forges

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 46 254 exemplaires.

Dépôt légal : n° 119026

Numéro de commission paritaire :
1127 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
Sebastien Le Clezio / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.

04 RÉAGIR

La loi pour le réemploi des véhicules

06 INNOVER

Se tromper pour innover

11 CONVAINCRE

« Il faut repenser notre système alimentaire »

14 COMPRENDRE

14 **Enquête.** Amazonie, notre bien commun

22 **L'entretien :** Meriem Bouamrane et Nigel Crawhall « Il faut inclure tous les acteurs des négociations jusqu'aux solutions »

26 **Ici et là-bas.** Guyane : l'amazonie française en danger

27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

Louis et Antoine Marvier. Compléments d'orientation

31 EXPLORER

Burundi : jeunes face à la pauvreté

38 POINT DE VUE

Lagos - Nigeria. La fierté de Beauty Omondiagbe

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

Rendez-vous en terrain clichés



ELODIE FERRIOT / SCOP

ÉDITORIAL

PRÉSERVER L'AMAZONIE AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

PAR **AUDE HADLEY** RESPONSABLE PÔLE AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES DU SECOURS CATHOLIQUE

“

NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE MONDIALISÉ NOUS REND CO-RESPONSABLES DE LA DÉFORESTATION EN AMAZONIE.

”

Le pape François le rappelle dans son exhortation apostolique *Querida Amazonia*¹ : l'équilibre planétaire dépend de la santé de l'Amazonie, mise en danger par la conquête et l'exploitation de ses ressources. Tout en dénonçant les intérêts économiques internationaux qui contribuent à sa destruction, il réfute une solution qui serait basée sur son "internationalisation". De fait, chaque État amazonien a sa part à assumer et les efforts de coopération, comme dans le cas de l'Organisation du traité de coopération amazonienne, sont plus que jamais nécessaires. Malheureusement, bien souvent, sous prétexte de "développement", les pouvoirs locaux contribuent à la destruction de l'Amazonie. Ils ont pourtant un rôle crucial à jouer dans sa défense, mais ils manquent à leur devoir de protection des défenseurs environnementaux. De plus, ils sont trop souvent absents, voire complices des acteurs impliqués dans les activités illégales, comme l'orpaillage et le trafic de drogue. Avec ses partenaires locaux, le Secours Catholique plaide pour l'écoute et la participation des populations locales. Ensemble, nous dénonçons les fausses solutions : nous refusons la logique de conservation de cette forêt sans les peuples qui l'habitent, et nous opposons à une marchandisation de la nature, contraire à la philosophie des peuples autochtones. Ce qui se vit aujourd'hui en Amazonie nous concerne ici, en Europe. Nous devons être particulièrement vigilants quant aux propositions de transition énergétique, présentées comme une façon de lutter contre le réchauffement climatique : elles alimentent un nouvel extractivisme centré notamment sur le lithium et les terres rares, dont l'exploitation dévaste les territoires et viole les droits des peuples latino-américains. Notre système alimentaire mondialisé et dominé par l'agrobusiness, amenant à l'importation de produits agricoles en masse (soja, bovins, huile de palme africaine), nous rend co-responsables de la déforestation en Amazonie. Les scientifiques parlent d'un « *point de non-retour pour la forêt lorsque 20 à 25 % de sa surface aura été déboisée. Aujourd'hui, nous en sommes à 15 %, contre 6 % en 1985*² ». Ce danger est accéléré par des accords commerciaux injustes et nocifs pour la santé humaine et l'environnement, que nous entendons dénoncer avec d'autres acteurs associatifs. Avec les participants au 11^e Forum social panamazonien (juin 2024), dont le Secours Catholique est partie prenante, nous plaidons pour la pleine représentation des peuples dans les instances telles que les Conférences mondiales sur le changement climatique et la biodiversité, afin qu'ils puissent faire entendre leurs propositions. C'est dans cet esprit qu'avec nos partenaires, nous nous mobilisons d'ores et déjà en vue de la Cop sur le changement climatique, qui se tiendra au Brésil en 2025. ■

1 *Querida Amazonia*, exhortation apostolique post-synodale, pape François, février 2020.

2 www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/plantes-et-vegetaux/l-amazonie-pres-du-point-de-non-retour-nous-allons-arriver-a-un-scenario-de-film-d-horreur_158828

LA LOI POUR LE RÉEMPLOI DES VÉHICULES

La loi du 5 avril 2024 en faveur de la mobilité durable et solidaire permet que les voitures en bon état de fonctionnement et les moins polluantes envoyées à la casse, dans le cadre de la prime à la conversion, puissent être réemployées pour de la location sociale et solidaire. Une bonne solution à court terme, mais qui ne doit pas empêcher une réflexion plus structurante sur la mobilité en milieu rural.

PAR **BENJAMIN SÈZE**

+ En limitant le dispositif aux véhicules essence Crit'Air 3, c'est-à-dire immatriculés entre 1997 et 2005, et à certains types de véhicules ayant fait l'objet d'une opération de retrofit (transformation en véhicule hybride ou GPL ou électrique), le législateur inclut une dimension écologique à cette mesure sociale. Les véhicules seront inspectés afin de certifier leur bon état de marche, ce qui offre aussi une garantie de qualité pour l'utilisateur.

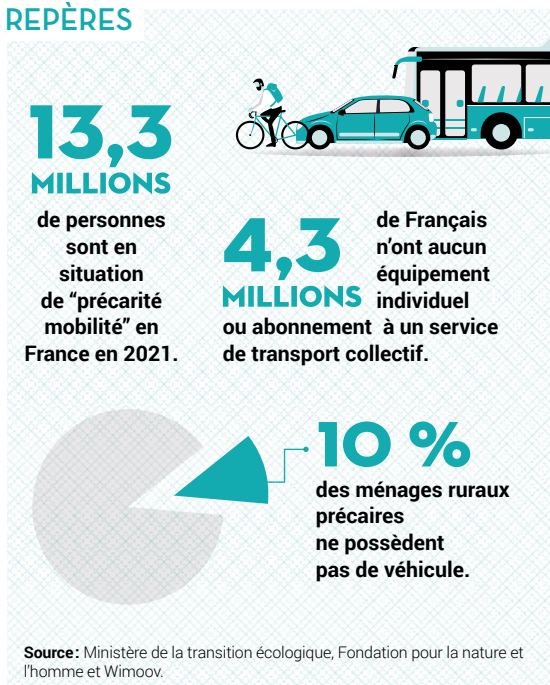
+ Pouvoir louer à un tarif solidaire une voiture Crit'Air 3 est financièrement plus intéressant pour les personnes en précarité qui se retrouvent souvent contraintes à déboursier environ 2 000 euros pour acquérir des véhicules Crit'air 4 ou 5 plus polluants et en mauvais état, avec potentiellement des frais supplémentaires de réparation.

+ La loi d'orientation des mobilités de 2019 a instauré pour sa part le plan d'action en faveur de la mobilité solidaire (Pams), un dispositif de coordination des différentes initiatives sur un territoire pour la mobilité des plus fragiles. Cependant, à ce jour, très peu de collectivités territoriales ont utilisé cet outil. En leur confiant la gestion des futurs véhicules réemployables, la loi de 2024 pourrait encourager celles-ci à développer le Pams et à assurer ainsi une meilleure coordination de l'écosystème local de la mobilité solidaire.

- Selon les estimations effectuées, entre 10 000 et 30 000 véhicules pourraient ainsi être réutilisés. Un chiffre largement insuffisant face à l'ampleur des besoins. Il présente néanmoins l'avantage d'obliger à une réflexion plus structurelle face aux difficultés de mobilité en milieu rural.

- Cette initiative se fonde sur une démarche volontaire de la part des territoires. Il y a donc un risque d'inégalité territoriale en fonction, d'une part, de la volonté des élus locaux d'agir sur cette problématique et, d'autre part, des moyens dont dispose le territoire pour réagir rapidement à un appel à candidatures et pour mettre en œuvre un tel dispositif. Comment s'assurer que les territoires ruraux les moins dotés financièrement, qui sont souvent ceux qui auraient le plus besoin de ce dispositif, puissent y avoir accès en priorité et le mener à bien ? ■

REPÈRES





NOTRE ALTERNATIVE

PAR ALAIN GUÉRIN-BOUTAUD, DÉLÉGUÉ DU SECOURS CATHOLIQUE EN HAUTE-LOIRE

« DÉVELOPPER DES SOLUTIONS AUTRES QUE LA VOITURE INDIVIDUELLE »

Le réemploi des voitures en bon état et les moins polluantes, destinées à la casse, pour de la location sociale et solidaire, tel que le prévoit la loi du 5 avril 2024, nous paraît une bonne mesure. Déjà parce que cela permet de répondre, à court terme, au manque de moyens de mobilité auquel font face de nombreux ménages en précarité, surtout en milieu rural. Ensuite, parce que cela traduit une volonté politique d'apporter une réponse à ce problème. Enfin, parce que c'est l'occasion de faire travailler ensemble les collectivités territoriales, en particulier les intercommunalités, et les acteurs as-

sociatifs engagés localement sur le sujet. Néanmoins ce dispositif n'est pas une solution miracle. D'abord, la faible quantité de véhicules envisa-

“
C'EST UNE RÉPONSE
À COURT TERME
AU PROBLÈME DE MOBILITÉ
DES MÉNAGES PRÉCAIRES.
”

gés ne répondra jamais à l'ampleur des besoins. Ensuite, les enjeux écologiques nous obligent à réfléchir à des solutions structurantes en de-

hors de la voiture individuelle. Il nous paraît indispensable que les pouvoirs publics investissent dans le transport collectif (liaisons ferroviaires, lignes d'autocars, navettes...). Et qu'ils soutiennent les alternatives mises en œuvre par la société civile. C'est le cas sur notre territoire de Haute-Loire où, avec le soutien financier des collectivités territoriales, Fit 43 (Formation insertion travail), le garage Solidar'auto 43 et le Secours Catholique sont en train de créer, en plus de la vente et de la location solidaires de véhicules, des plateformes de transport à la demande et de co-voiturage solidaires. ■

DROIT DE SUITE

UN AN APRÈS LA LOI KASBARIAN-BERGÉ :
DES CONSÉQUENCES DÉJÀ VISIBLES

+23% : l'année 2023 a été marquée par une hausse importante des expulsions locatives par les forces de l'ordre, d'après le Collectif des associations unies dont est membre le Secours Catholique. Ce chiffre s'explique par l'instruction donnée aux préfets de mettre en œuvre les expulsions avec recours aux forces de l'ordre, mises en suspens avec la crise sanitaire mais aussi la pro-

mulgation de la loi Kasbarian-Bergé, dite loi anti-squat, en juillet 2023. Désormais, des personnes sont expulsées pour des dettes mineures ou des retards de loyers anecdotiques. La loi a aussi des conséquences sur l'évacuation des squats, élargie aux locaux à usage d'habitation, même inoccupés. Elle comportait quelques garde-fous (notamment le fait que l'installation dans le squat ait eu lieu sous la contrainte ou la condi-

tion qu'un diagnostic de situation sociale ait été réalisé avant l'expulsion). « Or, en pratique, certains préfets autorisent les évacuations sans respecter ces rares protections. C'est donc encore pire que prévu », dénonce David Hedrich, chargé de projet Hébergement logement au Secours Catholique, qui alerte sur le fait qu'un grand nombre de ces personnes expulsées ou évacuées se retrouvent alors à la rue, sans solution de logement. ■ C.L.-L



SE TROMPER POUR INNOVER

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Concevoir une politique sociale en la confrontant directement au réel. C'est l'idée des expérimentations « Territoires zéro... » qui se développent depuis bientôt une dizaine d'années. Le principe : imaginer et tester localement, à plusieurs endroits, des solutions face à un problème donné, puis en tirer des enseignements pour pouvoir les généraliser.

Un tiers des personnes qui pourraient prétendre aujourd'hui au RSA ne le perçoivent pas, et la moitié de celles vivant seules qui sont éligibles au minimum vieillesse ou à la complémentaire santé solidaire ne font pas valoir leurs droits... La lutte contre le non-recours aux droits est devenue ces dernières années une priorité politique. Le but : éviter que des situations de précarité s'aggravent, et deviennent par la suite encore plus

lourdes et coûteuses à gérer pour la collectivité. À partir d'octobre, cinq Caisses d'allocations familiales (Caf) expérimenteront le pré-remplissage automatique des formulaires pour les bénéficiaires du RSA, de la prime d'activité et de l'allocation logement. Cette "solidarité à la source", conçue pour simplifier l'accès aux prestations sociales jugé trop complexe, devrait être généralisée dès le mois de mars à tout le territoire. À l'ombre de cet immense chantier numérique, mené par la Caisse nationale d'allocations familiales, une autre expérimentation, plus artisanale, a vu le jour il y a trois ans : les "Territoires zéro non-recours aux droits" (TZNR). Le principe : ne plus attendre que les allocataires potentiels d'une prestation sociale ou usagers d'un service se manifestent, »

▲ À Prémery, dans la Nièvre, l'EBE 58 recrute des chômeurs et chômeuses de longue durée.



LES BESOINS IDENTIFIÉS

Des problématiques sociales complexes qui restent sans solution.

Des dispositifs sociaux inapplicables ou inefficaces car inadaptés à la réalité du terrain.

Des expérimentations qui avortent faute de suivi et/ou de moyens.

Des expérimentations sans méthodologie difficiles à généraliser.

L'IDÉE



Imaginer et tester au niveau local, dans différents territoires, des réponses à une problématique sociale. Puis capitaliser collectivement sur ces différentes expériences pour concevoir une politique au niveau nationale.

QUI ?

- ▶ Avec les acteurs du territoire (associatifs et institutionnels) qui travaillent sur cette thématique.
- ▶ Avec des personnes concernées par la problématique, avec des chercheurs (pour l'évaluation).
- ▶ Avec les élus locaux, avec des parlementaires qui porteront le projet au niveau national.



LES OBJECTIFS

Éviter le temps long nécessaire pour déployer et pour évaluer une politique pensée par le haut.

Tenter des solutions inédites face à un problème pour lequel on n'a pas encore trouvé de réponse efficace.

Trouver les réponses les plus adéquates au problème identifié, en tenant compte du contexte local.

Générer une émulation collective entre acteurs locaux qui travaillent sur un même sujet.



LES LEVIERS DE RÉUSSITE

- ✓ S'appuyer sur une envie des acteurs du territoire (élus, associations...)
- ✓ Laisser les acteurs locaux imaginer eux-mêmes des solutions à partir de leurs observations du terrain.
- ✓ Prévoir des expériences simultanées dans des territoires présentant des particularités différentes (géographiques, économiques et sociales).
- ✓ Prévoir une méthodologie et une évaluation des solutions testées.
- ✓ Inscrire l'expérimentation dans une loi cadre pour garantir son suivi dans le temps et favoriser son extension sur le territoire national.
- ✓ S'appuyer sur un fond étatique pour garantir un financement pérenne.

» mais prendre les devants. Imaginé par le Secours Catholique et inscrit dans la loi en 2021, ce dispositif s'est d'abord développé à Vénissieux, Bastia et dans le X^e arrondissement de Paris, avant d'être étendu à une quarantaine de territoires fin décembre 2023.

À Paris, la volonté de se pencher sur cette problématique est née « d'une somme de petits constats au quotidien faits par des élus lors d'échanges avec des habitants, et par les services de la Ville qui voyaient des personnes disparaître des fichiers d'usagers », relate Sylvie Scherer, adjointe au maire du X^e arrondissement, déléguée aux affaires sociales, aux solidarités, à la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion. L'équipe municipale a saisi l'opportunité que représentait la loi d'expérimentation votée en 2021. « Les financements de l'État nous ont permis de mobiliser une personne à temps plein sur le sujet. »

Un gage d'efficacité

Formation des agents des différentes administrations et des bénévoles associatifs à tous les dispositifs d'aide existants, permanences tenues dans des lieux d'accueil social, nouvelles manières de



ON LAISSE LES ACTEURS LOCAUX CONCEVOIR EUX-MÊMES LES OUTILS QUI PERMETTRAIENT D'AMÉLIORER LA SITUATION SUR LEUR TERRITOIRE

rédiger les courriers envoyés aux allocataires, envoi de SMS aux personnes qui ont cessé de recourir à un droit dont elles bénéficiaient... En trois ans, l'éventail de solutions imaginées et testées localement s'est progressivement étoffé. « Avec TZNR, on laisse les acteurs lo-

caux concevoir eux-mêmes les outils qui permettraient d'améliorer la situation sur leur territoire par rapport aux réalités qu'ils observent », explique Pierre Gravois, chargé de mission "Revenus et accès aux prestations sociales" au Secours Catholique. Cette liberté d'initiative est inspirée de l'expérience "Territoires zéro chômeur de longue durée" (TZCLD), en cours depuis une loi d'expérimentation votée en 2016, dont l'objectif est de créer de l'activité localement pour fournir du travail aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Imaginé par ATD Quart Monde, ce dispositif réoriente les dépenses sociales qu'auraient dû toucher celles-ci vers le budget de la structure spécialement créée pour les embaucher.

À partir du terrain

« Pour définir les activités, on se base sur les besoins spécifiques du territoire et les profils des personnes embauchées, et on doit vérifier que ça ne fait pas concurrence aux entreprises locales », précise Marie-Laure Brunet, directrice d'une "entreprise à but d'emploi" (EBE) créée à Prémery, dans la Nièvre. « Ça ne peut donc être pensé que sur place. » Sylvie Scherer fait le même constat : « Selon les endroits, les freins dans l'accès aux droits ne sont pas les mêmes. Dans le X^e arrondissement de Paris, par exemple, nous rencontrons beaucoup de ménages non francophones qui ne maîtrisent pas le français à l'écrit. En revanche, nous sommes moins confrontés qu'en milieu rural aux problèmes de mobilité. »

Penser à partir du terrain est donc un gage d'efficacité. C'est aussi l'assurance de l'engagement des acteurs locaux. Un paramètre central, selon Marie-Laure Brunet : « Pour qu'une expérimentation fonc-



DANIEL VERGER, RESPONSABLE "ACCÈS AU TRAVAIL, AU REVENU ET AUX PRESTATIONS SOCIALES", AU SECOURS CATHOLIQUE

EN MATIÈRE SOCIALE, ON A BESOIN D'EXPÉRIMENTATION

Au Secours Catholique, nous croyons beaucoup à l'importance de l'expérimentation en matière sociale. Car celle-ci permet de changer de paradigme face à des problèmes complexes auxquels on a du mal jusqu'à présent à apporter des réponses politiques efficaces. Le fait d'expérimenter au niveau local (un arrondissement, une communauté de communes...) est intéressant car les acteurs associatifs et institutionnels, généralement, se connaissent, donc travailler ensemble est plus facile. De même, à cette échelle, on observe mieux les résultats. Enfin, les personnes concernées sont plus faciles à identifier et à mobiliser dans le cadre d'une démarche participative, car nous sommes dans des choses concrètes et visibles. ■



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCDF

le X^e arrondissement a enregistré + 3,3 % d'allocataires des prestations de la Caf en un an, contre seulement + 0,6 % pour tout le territoire parisien, sur la même période. L'avantage d'une petite échelle est que les résultats sont directement visibles, souligne Marie-Laure Brunet : « *Cela facilite l'évaluation.* » Parmi les différentes idées testées, certaines sont un succès, d'autres n'ont pas fonctionné. « *C'est tout l'intérêt d'expérimenter, on peut se tromper sans que l'initiative soit remise en cause. L'échec fait partie du processus.* » Sylvie Scherer ajoute : « *Cela permet de faire le tri entre ce qui est susceptible de marcher ou non, et d'éviter des biais dont on ne peut pas forcément avoir conscience tant qu'on n'a pas testé en condition réelle sur le terrain.* » En menant l'expérience simultanément à plusieurs endroits, avec des méthodologies différentes selon la nature des territoires et leur population, « *on obtient une gamme de fiches méthodologiques pour des types d'actions les plus pertinents possibles, puisqu'on les aura testés collectivement et qu'on en aura tiré un bilan* »,

est convaincue l'élue parisienne. Le but est ensuite de pouvoir capitaliser sur ces expérimentations locales pour concevoir une politique sociale à l'échelle nationale. S'il est encore trop tôt concernant TZNR, la question de la sortie de la phase expérimentale se pose pour TZCLD lancé il y a bientôt dix ans. Cela pourrait prendre la forme d'une loi pour le "droit au travail", « *où notre dispositif serait une option parmi d'autres que pourraient activer les pouvoirs publics en l'adaptant à leur réalité locale* », suggère Laurent Grandguillaume, président de TZCLD. ■

tionne, il faut réussir à mobiliser la société civile et les institutions du territoire autour d'un objectif partagé, et à fabriquer du consensus. Pour cela, il est important qu'elles soient parties prenantes dès le départ et travaillent sur des choses très concrètes. »

La directrice de l'EBE 58 souligne néanmoins l'importance du rôle de l'État, et du cadre législatif, pour consolider et généraliser ces expérimentations locales. « *Financièrement et politiquement, cela permet de ne pas dépendre de la fragilité du tissu politique local.* » Elle le sait d'expérience. Un projet

municipal aux ambitions similaires à celles de TZCLD, auquel elle participait il y a quelques années, s'est brutalement interrompu lorsque la mairie a changé de couleur politique et décidé de supprimer le financement.

Des résultats

En 2019, trois ans après le lancement de TZCLD à Prémery, le nombre de chômeurs de longue durée sans aucune activité, inscrits à Pôle emploi, y avait diminué de plus de 40 %, selon les chiffres de l'agence Pôle emploi du secteur (aujourd'hui France Travail). À Paris,

ILS Y PENSENT AUSSI PAR CLARISSE BRIOT



FRANCE

UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Cadenet, Montpellier, Bordeaux, Lyon, Nantes, Grenoble, Saint-Étienne, Strasbourg... Depuis trois ans, des expérimentations fondées sur l'idée de sécurité sociale de l'alimentation (SSA) émergent un peu partout en France. Le principe : allouer à chaque citoyen un budget mensuel destiné à une nourriture choisie collectivement, et financé par des cotisations sociales.

Soutenue financièrement par des fonds privés et/ou les collectivités territoriales, chaque expérience est indépendante, mais en lien avec les autres. Le but : « essayer plein de protocoles différents avec du débat démocratique, pour trouver un modèle », explique Éric Gauthier, l'un des initiateurs de cette démarche. ■

+ Plus d'infos sur : securite-sociale-alimentation.org

GRANDE-SYNTHE

UN REVENU MINIMUM GARANTI

La ville de Grande-Synthe a lancé, en avril 2019, le minimum social garanti (MSG) : une aide versée par la ville, cumulable avec les autres revenus, afin que chaque foyer atteigne le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian. Cette mesure expérimentale a été évaluée deux ans plus tard. « Pour certaines familles, cela leur a permis de sortir de la pauvreté extrême, d'avoir accès à l'éducation, aux activités sportives et culturelles, à une meilleure alimentation. D'autres ont pu solder des crédits », constate Meriem Bouali, travailleuse sociale. ■

+ Plus d'infos sur : ville-grande-synthe.fr

CONSEIL D'ÉTAT

POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES PLUS INNOVANTES

Le Conseil d'État a publié en 2019 une étude intitulée "Les expérimentations : comment innover dans la conduite des politiques publiques ?" L'institution y dresse le bilan de près de vingt ans d'expérimentations par les pouvoirs publics. Elle souligne un manque parfois de méthodologie et constate que cette pratique n'est pas encore assez répandue. S'appuyant sur ces observations, elle propose un guide de bonnes pratiques de l'expérimentation et formule des préconisations pour encourager leur développement. ■

+ Plus d'infos sur : bit.ly/EtudeExpSc

RETOUR SUR...

REDON MOBILITÉ : UNE INITIATIVE QUI ROULE TOUJOURS

« En milieu rural, si on n'a pas de voiture, on ne peut rien faire », martèle Mireille Naudin, responsable de l'équipe du Secours Catholique de Redon, en Ille-et-Vilaine. En 2021, c'est ce constat qui a amené l'association, en partenariat avec la Croix Rouge, à créer Redon mobilité partagée : une initiative qui mobilise un réseau de 10 chauffeurs bénévoles afin de permettre aux personnes

isolées ou sans moyen de locomotion de se déplacer. « Une équipe de coordinateurs prend les appels avant de transmettre les demandes aux chauffeurs », précise Mireille. Les personnes nous appellent pour aller faire leurs courses, voir leur famille ou encore pour se rendre à leurs visites médicales... » Depuis le lancement de l'action, les demandes ont plus que doublé, passant de 227 voyages en 2022 à 462 en

2023. Mais pour Mireille, le plus important est la sensation d'avoir servi d'exemple : « Une dizaine de mairies de la Communauté de communes nous ont demandé conseil afin de mettre en place leur propre service de mobilité, tandis que cinq nouvelles lignes de bus vont voir le jour à Redon, expose-t-elle. On est très content, car pour beaucoup de personnes en précarité, cela représente un grand service. » ■ D.P.

« IL FAUT REPENSER NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE »

CONTEXTE. Ce mois de septembre, le Secours Catholique, les Civam*, l'association Solidarités paysans et la Fédération française des diabétiques publient un rapport commun intitulé "L'injuste prix de notre alimentation". Dans cette étude documentée et enrichie de nombreux témoignages, les quatre organisations mettent en lumière les injustices et les effets néfastes de l'industrie agroalimentaire.



MARIE DRIQUE
RESPONSABLE "ACCÈS
DIGNE À L'ALIMENTATION
DURABLE", AU SECOURS
CATHOLIQUE

Depuis des années, dans un objectif d'accès digne de tous à une alimentation de qualité, le Secours Catholique développe localement des projets (épiceries, paniers solidaires...). Nous sommes confrontés à une équation insoluble : accessibilité sociale, durabilité des produits et juste rémunération des producteurs. Et nous constatons que nos actions restent insuffisantes face à un phénomène d'inégalités structurelles. On ne pourra résoudre l'équation si l'on ne s'attaque pas aux causes de ces inégalités, en particulier à la structure de l'offre qui doit prendre en compte les coûts cachés, notamment dans le domaine de la santé.



BASTIEN ROUX
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES DIABÉTIQUES

En France, le diabète de type 2 touche 3,6 millions de personnes. Et le risque de le développer est trois fois plus important lorsqu'on est socialement vulnérable. L'un des facteurs de risque est une alimentation déséquilibrée. Or on sait que le manque de revenus empêche un vrai choix dans son alimentation, et contraint souvent à opter pour des produits de mauvaise qualité nutritionnelle – des produits qui bénéficient par ailleurs d'une promotion accrue. Il est important de montrer du doigt ces mécanismes et de mener un combat commun contre ces injustices.



MARIE-ANDRÉE BESSON
AGRICULTRICE RETRAITÉE
ET PRÉSIDENTE DE SOLI-
DARITÉ PAYSANS

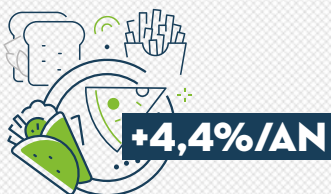
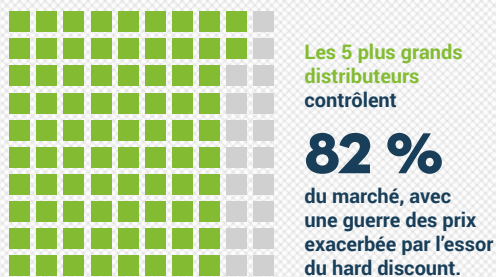
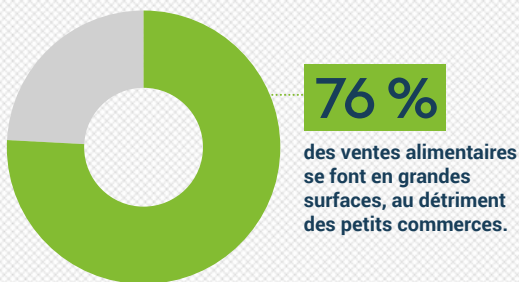
Les causes initiales de la dégradation de la situation des paysans sont toujours à l'œuvre : la mainmise de l'agroalimentaire et de la grande distribution durcit les conditions d'exercice de leur métier et réduit leurs revenus. À peu près toutes les productions sont touchées par des crises de plus en plus fréquentes, qui font des agriculteurs les variables d'ajustement du modèle économique dominant. Les paysans et paysannes sont pour un grand nombre devenus des travailleurs pauvres qui souffrent d'un métier déshumanisé et non rémunérateur.



NICOLAS VERZOTTI
MARAÎCHER DANS LE
VAUCLUSE ET PRÉSIDENT
DU RÉSEAU CIVAM

Depuis quinze ans, les Civam* observent les inégalités alimentaires et se rapprochent des associations de lutte contre la précarité. Cette dernière décennie, un changement de paradigme s'est opéré au sein de notre réseau : il ne s'agit plus de construire des circuits de commercialisation et de leur trouver un débouché auprès de consommateurs et de collectivités, mais d'affirmer le droit des citoyens, en tant que citoyens et non par l'acte d'achat, à définir, avec le monde agricole, des modes de production et des circuits de distribution souhaitables.

UNE INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE DOMINANTE ET PEU VERTUEUSE



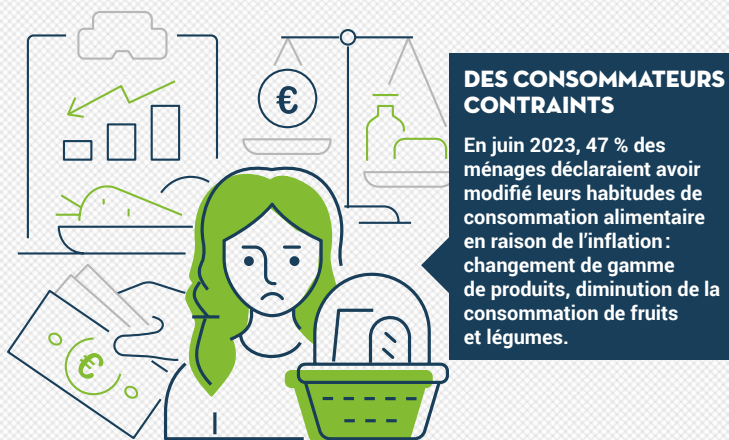
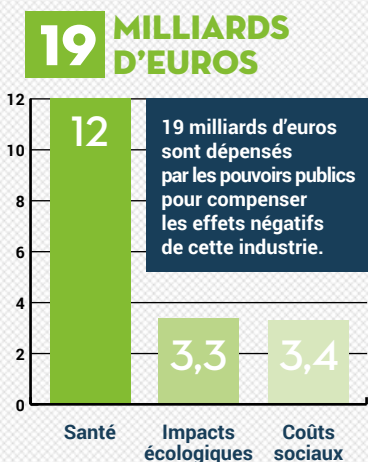
Les plats préparés prennent une part croissante dans les achats alimentaires (depuis 1960, leur consommation s'accroît de 4,4 % par an en volume par habitant selon l'Insee). Or, une consommation importante d'aliments ultra-transformés est associée à un surrisque d'obésité, de diabète, de dyslipidémie et de cancer, selon l'Inserm.



Plus de 5,5 milliards d'euros ont été investis en publicité et en marketing par les acteurs du secteur en 2023. Les investissements les plus importants concernent les boissons sucrées, les barres chocolatées et la restauration rapide. 5,5 Mds d'euros, c'est 1 375 fois plus que le budget communication du Programme national nutrition santé en 2014 (les « cinq fruits et légumes par jour »).



Sur 100 € d'achats alimentaires, 6,90 € (contre 12 € en 1995) sont perçus par les producteurs français (agriculteurs, pêcheurs, aquaculteurs). La valeur du produit et son prix sont de plus en plus déconnectés de la matière première et des coûts de production pour les agriculteurs et agricultrices.



RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À UN MEILLEUR MODÈLE

Depuis un an, des agriculteurs et des consommateurs, réunis par le Secours Catholique et le réseau Civam, réfléchissent ensemble aux dysfonctionnements de notre système alimentaire et à des solutions pour encourager un modèle plus vertueux.

« Cela m'intéressait d'en savoir plus sur ce qu'on mange et sur le pourquoi des prix », indique Alain, allocataire du RSA, qui participe à une réflexion qu'ont entamée, voici plusieurs mois, dans le Finistère et dans les Alpes-de-Haute-Provence, des consommateurs et des agriculteurs réunis par le Secours Catholique et le réseau Civam. « J'ai aussi pensé que je pouvais apporter mon expérience, parler de mes souhaits et de mes contraintes. » Ancien cuisinier, Alain essaie de faire attention à ce qu'il consomme. « Après, ce sont les finances qui ne suivent pas. » Faute de moyens, pour se nourrir, il s'approvisionne principalement auprès de l'aide alimentaire. Il y reçoit surtout des boîtes de conserve, quelques fruits et légumes, « déjà un peu fatigués et souvent en fin de vie. » Alain confie n'éprouver aucun plaisir à avaler du cassoulet ou des saucisses lenticilles en boîte. « C'est juste histoire de se remplir le ventre. » S'il le pouvait, il cuisinerait des coquillages, du poisson et plus de fruits et légumes. « Mais quand on est au RSA, on n'a pas les moyens de choisir ce qu'on mange. »

Cette réalité, Anne, agricultrice finistérienne, l'aurait difficilement imaginée avant de rejoindre le Civam, puis de rencontrer Patrick, retraité, et Jérôme, qui vit de l'allocation aux

adultes handicapés (AAH), lors de réunions organisées à Brest avec le Secours Catholique. Lorsque cette maraîchère en agriculture biologique s'est installée à Plomelin, il y a cinq ans, l'accessibilité de ses produits aux ménages précaires n'était pas vraiment un sujet pour elle. « Ce n'était pas une question que je me posais. » Aujourd'hui, « moralement, il ne me paraît plus possible d'en faire abstraction. C'est perturbant de se dire qu'on produit de la nourriture saine mais que tout le monde n'y a pas accès, observe-t-elle. Alors que ce devrait être le cas, surtout pour les plus précaires qui sont en mauvaise santé notamment parce qu'ils mangent mal. » Elle prend des initiatives, comme ce contrat passé avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune pour fournir les usagers en légumes durant l'hiver, ou le don de ses surplus au Secours Populaire, certains étés. « Mais, objecte-t-elle, ce ne sont que des pansements. »

En participant à la réflexion commune menée par le Civam et le Secours Catholique, elle s'est également rendu compte des *a priori* que pouvaient avoir les personnes sur les agriculteurs. « Beaucoup n'imaginent pas que des producteurs puissent être très précaires. » Apporter au groupe sa connaissance du monde et du métier agricoles, c'est aussi son rôle, estime-t-elle. ■

NOS RECOMMANDATIONS

- ▶ **Adopter une loi-cadre en faveur du droit à l'alimentation en France.**
- ▶ **Renforcer et généraliser les dispositifs** de soutien financier qui permettent d'accéder à une alimentation saine et durable.
- ▶ **Mettre en place ou soutenir des caisses alimentaires**, où les ménages cotisent selon leurs moyens et reçoivent tous mensuellement une même somme à dépenser pour acheter des produits conventionnés selon des critères décidés par un comité citoyen.
- ▶ **Ouvrir et soutenir des maisons de l'alimentation**, lieux d'éducation populaire.
- ▶ **Encadrer le taux de marge** appliqué par la grande distribution sur les produits biologiques (et labellisés).
- ▶ **Interdire la publicité** qui vise les enfants, sur les aliments et boissons notés D et E par le Nutri Score.
- ▶ **Conditionner l'import de produits alimentaires** au respect des normes environnementales, sanitaires et sociales en vigueur au sein de l'Union européenne.



Scannez
pour lire
le rapport



ENQUÊTE

AMAZONIE, NOTRE BIEN COMMUN

PAR **DJAMILA OULD KHETTAB** PHOTOS: **SÉBASTIEN LE CLÉZIO**

Si rien ne change, l'Amazonie va disparaître. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a lancé l'alerte : la plus grande forêt humide au monde pourrait devenir une savane d'ici 2050. Autant dire demain. Alors que faire ? Et surtout, qui doit assumer la responsabilité de la sauvegarde du poumon vert de la planète ? Est-il préférable de laisser sa gestion aux huit pays sud-américains et au département français, la Guyane, sur lesquels il s'étend ? Ou ne vaut-il pas mieux créer un droit de regard international ? La solution se trouve peut-être chez les peuples autochtones qui habitent cette forêt. Car il y va aussi de leur propre survie.

COMPRENDRE





SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOF

▲ Pour protéger leur territoire des intrusions, les communautés autochtones amazoniennes ont créé des comités d'autodéfense.

Au pied des énormes troncs filant vers la canopée, rien n'indique l'existence d'une ligne de démarcation. Mais c'est bien là que sont « les limites de notre territoire », assure Octavio Mori Sanclez. Dans sa communauté, il joue le rôle de « *moniteur environnemental* ». Une sorte de lanceur d'alerte, chargé de veiller sur l'intégrité du territoire communal de Pampa Caño, niché en pleine Amazonie péruvienne. En tenue de brousse, bottes en caoutchouc et sac banane à la taille, le moniteur désigne du bout de sa machette une rangée d'arbres. Au-delà débute le périmètre appartenant à Green Gold, une société d'exploitation forestière péruvienne. La concession se situe sur une zone

revendiquée par la communauté indigène. « *Ils nous ont proposé de travailler pour eux. On ne veut pas de leur argent, s'exclame le moniteur. On veut récupérer notre territoire.* »

Pour transporter le bois tropical, qui finira en parquet dans des logements du monde entier, à travers cette région reculée du Pérou accessible seulement par bateau, l'entreprise construit une route. Comme une saignée au cœur de la forêt amazonienne. « *Ils nous tuent à petit feu, se désole le moniteur. Ils abattent des arbres qui sont sacrés pour nous.* » À plusieurs reprises, les membres de la communauté de Pampa Caño ont tenté de s'interposer pour empêcher l'avancée des travaux. En vain.

Vue du ciel, la jungle s'étire à l'infini, sans rien d'autre à l'horizon que cette immense étendue vert émeraude zébrée de rivières et de marécages. Mais sous la pression des engins à moteur, la plus grande forêt humide au monde rétrécit. Un quart du bassin amazonien est dans un état très avancé de déforestation, alerte la Coordination des organisations indigènes amazoniennes (Coica), dans un rapport paru en 2022. Or les scientifiques sont unanimes : si 20 % à 25 % de la forêt amazonienne venait à disparaître, son écosystème s'effondrerait. « *Chaque nouvelle parcelle grignotée sur la forêt primaire peut perturber durablement l'équilibre* » du continent sud-américain et du monde entier, met en garde Éric Moranval, chargé de campagne "forêts" pour Greenpeace. Il décrit un engrenage infernal : plus on déforeste, plus on perturbe le cycle de l'eau, causant une baisse des précipitations,

et plus on tend vers un assèchement de la forêt humide, faisant croître le risque d'incendies.

Un basculement majeur se produit déjà : une partie du massif forestier rejette plus de carbone qu'elle

n'en absorbe, révèle une étude publiée en avril dernier dans la revue scientifique *Nature Climate Change*. Or, si l'Amazonie ne parvient plus à jouer son rôle de puits de carbone, le

“
**LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE
 SERA PIRE SI L'AMAZONIE CESSE
 D'ÊTRE UN PUIT
 DE CARBONE**
 ”

dérèglement climatique sera bien pire, affirmant les auteurs de cette étude.

Coopération internationale

Tandis que des feux géants dévoraient une partie de l'Amazonie brésilienne durant l'été 2019, le président Emmanuel Macron a proposé d'inscrire l'Amazonie comme bien commun. Le principe : reconnaître un statut juridique spécial à l'Amazonie et un rôle particulier à la communauté internationale dans la gestion de ce poumon vert, dans la mesure où il profite à toute l'humanité et où sa destruction met en péril la planète. L'idée, loin d'être nouvelle, suscite toujours autant de méfiance chez les premiers concernés, explique Pierre-Yves Cadalen, politologue : « *Les populations amazoniennes ne veulent pas que l'écologie serve de prétexte à une nouvelle ingérence.* » « *Aucun pays amazonien ne va accepter de renoncer à exercer sa souveraineté sur l'un de ses territoires* », renchérit Michel Prieur, spécialiste du droit de l'environnement. Imaginer une nouvelle instance pour gouverner de manière multilatérale l'Amazonie n'est pas nécessaire, car il existe déjà des « *outils puissants de gestion collective d'espaces d'importance internationale avec des mécanismes de contrôle et de sanction efficaces* », telle la Convention de Ramsar sur les zones humides ou la Convention de l'Unesco sur la sauvegarde du patrimoine mondial, estime le professeur de droit. Aujourd'hui, 150 000 kilomètres carrés de l'Amazonie sur 6,9 millions au total sont classés au patrimoine mondial. « *On pourrait envisager d'en inscrire plus*, suggère Michel Prieur. *Les États amazoniens ne s'y opposeraient pas.* » Le juriste préconise aussi le renforcement et l'élargissement des partenariats régionaux existants, comme l'Organisation du traité de coopération amazonienne (OCTA). Aujourd'hui simple État observateur, la France, qui possède avec le département de la Guyane un bout d'Amazonie, pourrait devenir membre de cette organisation. « *Ce qui ouvrirait la voie à une meilleure coopération entre les pays amazoniens et l'Union européenne* », estime-t-il. Lors du Sommet de Belém, organisé l'an dernier au Brésil, les pays membres de l'OCTA se sont d'ailleurs engagés à relancer la coopération régionale pour la »



ÉCLAIRAGE

MENACES SUR LES MILITANTS AUTOCHTONES

Son portrait trônait dans l'amphithéâtre de l'université de Tarapoto où se déroulait en avril dernier une réunion préparatoire au Forum social pan-amazonien (Fospa). Les organisations indigènes présentes ont ainsi rendu hommage à Quinto Inuma Alvarado, chef de Santa Rosillo de Yanayacu, une communauté autochtone située en Amazonie péruvienne. Il y a environ un an, ce leader a été tué par balles. Personne n'a encore été jugé.

Le chef communautaire, en lutte pour obtenir un titre de propriété collectif, avait pourtant été placé sous protection judiciaire, un mécanisme mis en place par les autorités péruviennes depuis 2021. « *Ce n'est qu'un bout de papier* », assène Marisol Garcia Apagüeno, présidente de la fédération autochtone Fepikecha, elle-même sous protection. « *Le commissariat le plus proche devrait faire un suivi. Ce n'est pas le cas. Pour nous protéger, il faut commencer par reconnaître nos territoires.* »



1300 DÉFENSEURS ENVIRONNEMENTAUX ASSASSINÉS AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES.



Pas moins de 1 300 défenseurs environnementaux, principalement des autochtones, ont été assassinés au cours des dix dernières années, faisant de l'Amérique latine, selon l'ONG Global Witness, la région la plus dangereuse au monde pour les militants de l'environnement. La situation est plus grave encore dans les zones transfrontalières, rongées par les économies criminelles « *en raison d'une faible présence des États* », précise Manuel Cornejo, directeur du Centre amazonien d'anthropologie et d'application pratique (CAAAP), soutenu par le Secours Catholique. L'octroi d'une protection individuelle ne suffit pas à garantir la sécurité des militants autochtones, observe-t-il. « *Mettre à l'abri un défenseur menacé en le coupant de son territoire ne résout pas le problème. Les États doivent considérer les défenseurs environnementaux en tant que sujet collectif, et non pas individuel comme c'est le cas aujourd'hui.* » ■

ESPACIO DE GESTIÓN LIBERTAD DE CHO

Comunidad nativa kukama con espacios de
de la población realiza todas sus actividades



SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOP

▲ Obtenir un titre de propriété collectif relève d'un processus administratif complexe, long et de plus en plus coûteux.

» sauvegarde de l'Amazonie. Objectif : zéro déforestation d'ici 2030. Mais « *l'OCTA ne dispose toujours pas de secrétariat général et aucun nouveau moyen n'a été annoncé* », fait observer Ximena Ortiz, chargée de projets au Secours Catholique.

Mise sous cloche

Pour atteindre cet objectif, des pays amazoniens continuent de miser sur une stratégie de conservation héritée des années 1980, selon laquelle les forêts tropicales sont mieux protégées quand elles sont vidées de toute présence humaine. La plupart du temps, le tracé des aires de conservation est établi sans consulter les communautés autochtones qui y vivent. Les conséquences sont dramatiques : des communautés indigènes présentes sur une aire de conservation sont expulsées de leurs terres et celles vivant en dehors voient leur accès à ces aires limité, voire refusé, pour la cueillette de fruits ou de plantes médicinales, pour la pratique de la

chasse traditionnelle ou la visite de lieux spirituels, perdant ainsi progressivement leurs connaissances ancestrales. « *On cherche de*

nouveaux moyens de subsistance », confie Rusbel Casternoque, l'un des chefs de file du peuple Kukama, affecté par la création de la réserve nationale Pacaya Samiria, la plus grande aire protégée



ON NE PRÉLÈVE QUE CE DONT ON A BESOIN POUR SE NOURRIR OU SE SOIGNER.



du Pérou. « *Certains se mettent à l'élevage de poules, d'autres à la pisciculture. Ce n'était pas notre culture. On doit s'adapter.* »

De nombreux observateurs mettent en garde contre la « *mise sous cloche* » d'une forêt habitée par plus de 30 millions d'habitants. « *C'est illusoire de dire qu'on sauve la planète en protégeant l'Amazonie sans les peuples* », soutient Aude Hadley, responsable du pôle Amérique latine et Caraïbes au Secours Catholique. « *Toute politique publique qui touche à l'Amazonie doit être pensée et décidée à partir des peuples autochtones* », déclare Manuel Cornejo, directeur du Centre amazonien d'an-

thropologie (CAAAP), partenaire du Secours Catholique. « *Ce sont les peuples autochtones qui ont protégé l'Amazonie durant des millénaires. C'est nous qui devons apprendre d'eux.* » Les zones les mieux protégées de la forêt amazonienne se trouvent d'ailleurs sur les territoires où les communautés autochtones bénéficient de droits juridiques collectifs leur garantissant un usage exclusif des ressources naturelles disponibles – à l'exception des ressources souterraines qui restent la propriété de l'État. C'est la conclusion d'un rapport récent de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui qualifie les peuples indigènes de « *meilleurs gardiens* » de la forêt. La raison ? La plupart des peuples autochtones ne pratiquent pas une agriculture ou un élevage intensifs. À la différence des sociétés occidentales, ces peuples ne suivent pas une logique d'accumulation car ils sont en dehors des circuits monétaires et financiers. « *On ne prélève que ce dont on a besoin pour se nourrir ou se soigner* », résume Goldert Inuma Yaicate, en se faufilant à travers la végétation luxuriante du territoire communal de Libertad. Le jeune moniteur marque une pause et montre une entaille verticale pratiquée sur un tronc : « *On a juste pris de quoi faire une machette. On n'a pas abattu l'arbre.* » Les peuples autochtones ont en commun d'avoir noué une « *relation particulière avec la nature, à la fois matérielle et spirituelle, qui repose sur des*



liens d'interdépendance », explique Irène Bellier, anthropologue. Dans leur cosmovision, les humains « *ne possèdent pas la terre, ils lui appartiennent* », poursuit la chercheuse au CNRS. « *Il est donc impossible de s'approprier ses ressources* ». Protéger une vie en osmose avec la nature est « *essentiel pour la subsistance de ces peuples, mais aussi pour qu'ils puissent continuer à interagir avec les esprits* ».

Autodétermination

Garantir les droits fonciers collectifs des peuples autochtones, consacrés par les législations des pays amazoniens, est donc

▲ **Rusbel Casternoque** rêve que le territoire intégral du peuple Kukama soit un jour reconnu par l'État péruvien.

FOCUS

FAIRE RESPECTER LE DROIT À LA CONSULTATION

Les pays amazoniens, à l'exception du Suriname, du Guyana et de la France, ont ratifié la convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui consacre notamment le droit des peuples autochtones à être consultés. La Bolivie en a même fait un principe constitutionnel en 2009. « *Avant qu'un projet soit mené sur un territoire autochtone, les pouvoirs publics doivent consulter la communauté concernée de façon libre, donc sans pression, et*

en offrant un accès à l'information en amont », explique Aude Hadley, responsable du pôle Amérique latine et Caraïbes au Secours Catholique. En réalité, ce droit est loin d'être respecté. « *Les modalités de mise en œuvre des consultations ne sont détaillées ni dans la Convention de l'OIT ni dans les législations nationales, ce qui donne lieu à des pratiques arbitraires : la date de la consultation n'est pas annoncée en avance, la langue utilisée est inadaptée au public* », observe

Sofia Cevallos, anthropologue. Beaucoup y voient un manque de volonté politique d'associer les peuples indigènes à la prise de décision. « *Le droit à la consultation est une opportunité, mais les États font le minimum pour se plier à leurs engagements car ils continuent de voir les peuples autochtones comme un obstacle au développement des terres qu'ils convoitent* », considère ainsi Javier Jahncke, représentant de la Commission épiscopale pour l'action sociale (CEAS). ■

COMPRENDRE

primordial à la préservation de la forêt et de la biodiversité. De part et d'autre du bassin amazonien, les communautés autochtones se battent pour faire valoir leur droit à l'autonomie et faire reconnaître ou élargir leur territoire. Mais la procédure de titularisation des terres indigènes est longue, complexe et de plus en plus coûteuse. « *Les démarches requièrent des compétences techniques que nous n'avons pas* », souligne Alfonso Lopez, président de la fédération Acodecospat, qui regroupe une soixantaine de communautés autochtones péruviennes. « *On se cotise pour payer les frais des conseillers juridiques, des avocats et des ingénieurs ainsi que les déplacements en ville où nos dossiers sont étudiés. Depuis l'an dernier, l'enregistrement des parcelles dans le cadastre est à notre charge.* »

Reste le plus difficile : sécuriser les territoires indigènes reconnus, qui subissent des intrusions répétées par cooptation ou par force aussi bien d'entreprises légales, en accord avec les gouvernements, que d'organisa-

tions criminelles. « *L'Amazonie est encore vue comme un espace à conquérir* », déplore Manuel Cornejo. Pour protéger leur territoire, les communautés autochtones forment des patrouilles afin de détecter des infiltrations illégales et les dénoncer aux autorités publiques. Il arrive que des habitants saisissent

« *les vivres, le stock de carburant ou les outils des intrus pour les empêcher d'avancer* », relate le moniteur de Libertad.

Face à cela, beaucoup aspirent à un nouveau modèle de gouvernance, inspiré de l'expérience menée en Bolivie. Depuis



DÉFENDRE L'AMAZONIE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES NOUS CONCERNE TOUS.



2009, la Constitution bolivienne consacre le principe d'autodétermination. Les nations autochtones, constituées en gouvernement autonome, peuvent exercer sur leur territoire des pouvoirs judiciaire, législatif et réglementaire. « *Le fait de reconnaître l'autonomie des communautés indigènes n'offre pas une garantie de sécurité juridique suffisante. La fragmentation de notre territoire ancestral en communautés déconnectées les unes des autres ne fait que nous affaiblir. Il faut aller vers la reconnaissance d'un droit à l'autodétermination des peuples indigènes sur leur territoire intégral* », soutient Jésus Saan Intakea, une figure du peuple Awajun. Il y a trois ans, son peuple a autoproclamé l'établissement d'un gouvernement autochtone Awajun regroupant quatre régions administratives péruviennes et près de 78 000 habitants. Depuis, une assemblée délibérative composée de représentants des communautés membres élabore un « *plan de vie* ». Une sorte de constitution interne. « *Il y a beaucoup à gagner à encourager les initiatives locales qui permettent une plus grande reconnaissance des peuples autochtones comme sujet politique*, estime Aude Hadley. *Défendre l'Amazonie et les peuples autochtones amazoniens est une question qui nous concerne tous car la destruction de l'Amazonie est en partie liée à nos comportements et à nos systèmes alimentaires.* »



SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOF

► Contrairement aux sociétés occidentales, les peuples autochtones amazoniens ne pratiquent pas une agriculture intensive.



SEBASTIEN LECLICQ / SUD

Consommer moins

À elle seule, l'agriculture est responsable à 84 % de la déforestation de l'Amazonie, le reste étant le fait d'activités extractives, indique la Coica. Une grande partie de cette production agricole est acheminée vers l'Union européenne, deuxième importateur mondial de matières premières liées à la déforestation, selon l'ONG WWF. Le Parlement européen a décidé d'agir : dès janvier 2025, le café, le cacao, le soja ou encore l'huile de palme seront bannis du marché européen si ces produits proviennent de terres déboisées après décembre 2020. Les importateurs devront pouvoir tracer la chaîne d'approvisionnement des produits jusqu'à la parcelle d'origine. « *C'est possible sur de gros produits comme le bois, mais des graines ou des tourteaux de soja se mélangent facilement. Connaître la parcelle de production n'est donc pas suffisant* », considère Éric Moranval de Greenpeace. « *Le seul moyen serait d'avoir une ségrégation totale des produits durant tout leur acheminement avec des cargos zéro déforestation venant d'Amérique du Sud.* » « *La limitation des importations ne résoudra pas à elle seule le problème de la déforestation et de l'accaparement des terres* », estime pour sa part Marie-Gabrielle Piketty, économiste. « *Les producteurs se tourneront vers des marchés moins exigeants.* » Pour la directrice de

Terramaz, un projet d'appui au développement des territoires amazoniens, l'Europe devrait apporter une réponse plus ciblée : « *Il faut faire une différence entre les territoires qui déforêtent massivement et les territoires où les acteurs locaux sont engagés dans une stratégie d'inclusion sociale, de transition agricole durable et de restauration des terres dégradées*, déclare-t-elle. *C'est là qu'il serait intéressant pour l'Union européenne d'aller plus loin dans la coopération.* » Concentrer les efforts sur l'Amazonie peut avoir un effet négatif sur les écosystèmes environnants, tout aussi fragiles. Le Cerrado, une savane devenue le nouveau front d'expansion agricole du Brésil, disparaît deux fois plus vite que l'Amazonie. Il représente aujourd'hui 50 % de la surface plantée en soja, une culture notamment destinée à nourrir les animaux d'élevage en Europe. « *L'attention portée à l'Amazonie est une bonne chose mais cela ne devrait pas être au détriment des autres biomes*, met en garde Aude Hadley du Secours Catholique. « *Nous n'avons pas d'autre choix que de consommer moins et d'aller vers un changement de modèle, en nous inscrivant dans une logique de reterritorialisation des systèmes alimentaires et de circuit court.* » Autrement dit, la logique inverse de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur, en discussion. ■

▲ **À ce jour, 17% de la forêt amazonienne a été déboisée.**

L'ENTRETIEN

« IL FAUT INCLURE TOUS LES ACTEURS DES NÉGOCIATIONS JUSQU'ÀUX SOLUTIONS »

Pour mieux protéger la forêt amazonienne et les droits des peuples autochtones qui y vivent, comment améliorer la gouvernance de ces territoires immenses ? Entretien avec Meriem Bouamrane et Nigel Crawhall, responsables de projets à l'Unesco.

PROPOS RECUEILLIS PAR **DJAMILA OULD KHETTAB**

PARCOURS

MERIEM BOUAMRANE

1998

Rejoint le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'Unesco au bureau régional de Dakar.

2020

Nommée chef de section Recherches et politiques du MAB.

2024

Devient conseillère principale Partenariats pour des solutions fondées sur la nature au Bureau de la planification stratégique de l'Unesco.

NIGEL CRAWHALL

1999

Commence à travailler en coopération avec l'Unesco sur les questions des savoirs autochtones et du patrimoine immatériel.

Depuis 2017

Chef de section du programme des Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS) de l'Unesco.

Secours Catholique : En Amazonie, près de 17 % de la forêt primaire a été détruite. Avons-nous atteint un seuil critique ?

Nigel Crawhall : La question du déboisement est un défi mondial. Dans le bassin amazonien, la situation est très diverse. On remarque que là où les communautés autochtones gèrent leur territoire, la forêt se trouve dans un état excellent, comme au Guyana ou au Suriname.

Meriem Bouamrane : Les politiques publiques sont très importantes dans la gestion de ce bassin. La déforestation de l'Amazonie dans certains pays a augmenté pour encourager une exploitation économique de ces territoires au détriment de la conservation de leurs écosystèmes. Selon une étude récente publiée début 2024, il semblerait qu'il y ait des débuts de signaux positifs venant du Brésil, qui restent à confirmer¹.

L'Unesco a un programme de lutte contre la déforestation, notamment au niveau de huit réserves de biosphère dans quatre pays amazoniens (MAB), qui couvrent 5 % du bassin amazonien. Dans ces réserves de biosphère, on essaie de

démontrer qu'il est possible de développer un territoire et d'assurer un revenu aux habitants sans détruire les écosystèmes, avec des activités économiques comme l'agroforesterie, l'apiculture et la reforestation.

Le prochain G20 aura lieu en novembre au Brésil. Il est crucial que les chefs d'État mettent en œuvre les accords internationaux sur ces enjeux environnementaux et qu'ils s'appuient sur certaines bonnes pratiques pour concilier conservation de la biodiversité des écosystèmes et développement économique durable.

S.C. : Devrait-on reconnaître l'Amazonie comme un bien commun et réfléchir à un nouveau mode de gouvernance ?



ÉLODIE PERRIOT / SCDF



N.C. : Dans l'histoire des Nations unies, l'État est l'acteur-clé. Mais il y a plusieurs acteurs et l'enjeu est de savoir comment aménager les relations interétatiques, intercommunautaires et entre l'État et les communautés. Il est là, le vrai pacte. Il faut avoir une coopération paisible et intelligente pour assurer la durabilité des écosystèmes amazoniens.

M.B. : Les enjeux de biodiversité et de changement climatique transcendent les frontières politiques et nationales. Quand un incendie se produit dans un pays, il peut très facilement se propager dans un pays voisin. Il y a un enjeu de coopération technique et scientifique, et de partage de données et d'informations. Nous encourageons la coopération transfrontière. Le programme MAB

de l'Unesco comprend plusieurs sites transfrontaliers en Amérique latine pour gérer ensemble des territoires.

Si on n'arrive pas à conserver des écosystèmes-clés et la biodiversité, on ne pourra plus vivre sur cette planète. Les activités économiques destructrices doivent être rapide-

“
**ON PEUT APPRENDRE
 DES PEUPLES AUTOCHTONES
 AMAZONIENS.**
 ”

ment abandonnées et remplacées par des alternatives durables. Tout le monde a intérêt à préserver ce vivant, y compris les grands groupes industriels, les banques et les fonds

d'investissement. Il faut inclure ces acteurs-là dans les négociations et la mise en œuvre des solutions. Tous les acteurs doivent respecter les engagements internationaux en faveur de la biodiversité et favoriser le dialogue entre les autorités publiques, les secteurs économiques et financiers et les citoyens qui vivent dans ces territoires.

Il est également essentiel d'investir sur le temps long : dans certaines communautés autochtones, les décisions sont prises si aucun impact négatif n'est possible pour sept générations. C'est important d'apprendre de ces communautés. Sommes-nous capables de prendre des décisions pour plusieurs générations pour nous assurer que les générations futures connaissent l'Amazonie dans de meilleures conditions ?

COMPRENDRE



ÉLODIE PERRIOT / SCCF

S.C. : L'Union européenne va interdire dès 2025 l'importation de produits qui contribuent à la déforestation. Que pensez-vous de cette décision ?

M.B. : Les causes directes et indirectes de la déforestation doivent être mieux connues et partagées. Très souvent, les consommateurs ne savent pas que lorsqu'ils achètent certains produits alimentaires ou textiles, ils contribuent à la destruction d'environnements-clés qui mettent des années à se régénérer ou qui sont irremplaçables, comme l'Amazonie. Cet engagement de l'Union européenne contre la déforestation importée permet de mieux révéler ces liens invisibles et de responsabiliser.

S'il y a une prise de conscience des consommateurs et des engagements clairs et mesurables des pouvoirs publics, alors une chaîne

vertueuse peut se mettre en place. Et l'alternative existe de pouvoir investir dans des solutions durables. Nous encourageons les investisseurs, les grands groupes financiers et bancaires à stopper les investissements désastreux pour la conservation de la biodiversité. Nous les exhortons à soutenir la transition écologique et à investir plutôt dans des économies durables.

S.C. : Et à associer davantage les peuples autochtones qui habitent le bassin amazonien ?

N.C. : On peut apprendre des peuples autochtones amazoniens. Ils peuvent nous aider à repenser cette question de voie de développement et à comprendre ces écosystèmes très complexes.

L'Unesco est l'une des agences fondatrices d'une plateforme intergouvernementale sur la biodi-

versité et les écosystèmes (IPBES). Cette plateforme conseille tous les gouvernements du monde sur les bonnes pratiques en matière de protection de la biodiversité et des écosystèmes. Auparavant, seuls des scientifiques et des universitaires étaient consultés. Aujourd'hui, nous aidons les peuples autochtones à s'engager dans ce processus pour pouvoir entendre une diversité de voix autour de la table.

M.B. : En effet, il est important de reconnaître et de valoriser les savoirs des peuples autochtones. C'est ce croisement entre les savoirs autochtones et les connaissances scientifiques qui va permettre d'apporter des solutions à des enjeux très complexes que personne ne peut régler seul. C'est ce que nous faisons à travers notre programme en Amazonie pour prévenir et gérer

les feux de forêt en nous appuyant sur des informations communiquées par les communautés locales, qui peuvent observer des signaux (phénomène météorologique, disparition de telle ou telle espèce de plante ou d'oiseau), et sur des informations apportées par des scientifiques et des données satellitaires. Certaines zones sont parfois très difficiles d'accès et il faut donc vérifier en temps réel si un incendie a débuté pour pouvoir envoyer une équipe très rapidement.

Pour certaines communautés autochtones et locales, les êtres humains sont des gardiens du vivant. À ce titre, ils ont une responsabilité encore plus grande de transmettre tout ce vivant aux générations futures.

S.C. : Mais ils déplorent de ne pas être suffisamment consultés...

N.C. : Il existe un cadre mondial pour protéger leurs droits, notamment le droit à la consultation. Après avoir épuisé les recours nationaux, ils peuvent aviser le rapporteur spécial sur les droits de l'homme. Une procédure peut alors être engagée, avec des visites sur le terrain. Évidemment, ce n'est pas toujours facile. Nous devons mieux informer les peuples autochtones de l'existence de ces mécanismes.

M.B. : Dans les réserves de biosphère de l'Unesco, les communautés autochtones non seulement doivent être consultées mais aussi doivent tenir un rôle dans la gestion de ces territoires. Un dialogue entre les communautés autochtones, les autorités locales et les pouvoirs publics doit être instauré dès le début. C'est la condition pour établir un plan de gestion concerté et interdisciplinaire qui prenne en compte les connaissances, l'expertise et les

représentations de chacun. Cette approche est une des conditions de succès. C'est un modèle de partage d'informations et de gouvernance du futur, comme la Convention citoyenne pour le climat en France où

“
**CONSERVER 30 %
DE TERRE NE SERT À
RIEN SI L'ON CONTINUE
DE DÉTRUIRE LES 70 %
RESTANTS.**
”

l'on a invité des experts à dialoguer avec des citoyens et des politiques. On a besoin de tous les talents et de toutes les expertises pour les traduire en actes et en engagements tangibles et mesurables.

S.C. : Des organisations autochtones alertent sur les effets pervers des aires de conservation qui, selon elles, bafouent leurs droits fonciers et n'empêchent pas la dégradation des écosystèmes.

N.C. : Isoler un territoire en disant qu'une partie sera un lieu de conservation et l'autre partie une zone d'exploitation, scientifiquement ça ne marche pas, car tout est lié : pour gérer un territoire, il faut comprendre le système des bassins d'eau, la direction du vent, la migration des animaux. On constate de plus en plus que cette solution ne fonctionne pas si tout autour de ces espaces protégés, des territoires continuent d'être dégradés et des peuples autochtones déplacés contre leur gré, entraînant une perte de culture et de savoir.

M.B. : Les pays qui ont adopté le cadre mondial Kunming-Montréal pour la biodiversité se sont enga-

gés à conserver au moins 30 % de leur territoire. Il faut être vigilant, cette augmentation en termes de surface doit comporter un réel engagement et des moyens financiers.

Il faut aussi s'entendre sur les modalités de la conservation, car on se retrouve face à des représentations différentes. Si conserver signifie mettre sous cloche, c'est une philosophie qui date. Il faut pouvoir choisir des trajectoires de développement qui soient les plus respectueuses de la conservation par le biais d'une négociation entre les autorités publiques et les communautés locales. Parfois il est bénéfique que, sur une certaine période et pour un écosystème précis, l'humain n'intervienne plus. Parfois aussi, un certain niveau d'activité humaine est nécessaire pour conserver la biodiversité d'un territoire.

Mais vouloir conserver 30 % de la planète ne sert à rien si l'on continue de détruire les 70 % restants. Le territoire doit vraiment être repensé de manière interconnectée et interdépendante. Il y a des activités économiques vraiment destructrices, qu'il faut stopper, et il est vital de trouver des alternatives en complément de toute une batterie d'outils réglementaires, comme les aires protégées, les aires communautaires ou les agroforêts, qui impliquent différents acteurs avec des objectifs partagés issus d'une concertation. ■

¹ En recul depuis un an, la déforestation en Amazonie brésilienne a atteint en janvier et février passés son plus bas niveau en six ans, selon une étude publiée en mars dernier par l'Institut Imazon. La surface déboisée en janvier et février représentait toutefois l'équivalent de 327 terrains de football, indique l'institut.

COMPRENDRE



ICI ET LÀ-BAS

GUYANE : L'AMAZONIE FRANÇAISE EN DANGER

Dans ce département français situé à plus de 7 000 kilomètres de la métropole et couvert de forêt primaire, les activités extractives, légales et clandestines, mettent en danger la biodiversité. Et la subsistance des peuples autochtones guyanais, qui revendiquent des droits spéciaux.

PAR **DJAMILA OULD KHETTAB**

En comparaison d'autres territoires amazoniens, la forêt primaire reste encore préservée en Guyane. Mais cette réserve de biodiversité, la plus grande sur le sol français, est convoitée. Sous la canopée, une économie parallèle s'est développée : près de 7 000 chercheurs d'or clandestins, motivés par la montée du

cours mondial, se répartissent sur environ 400 sites, selon la préfecture. Le bilan de l'orpaillage illégal reste élevé malgré le renforcement des moyens militaires depuis 2008. « *La Guyane est un territoire très grand et difficile à contrôler* », explique François-Michel Le Tourneau, géographe. « *Les deux fleuves frontières sont des points de passage faciles.* » Pour extraire

AVIS D'ACTEUR

CRISTINA ROSERO, COORDINATRICE TECHNIQUE DU PROJET TERRAMAZ

« LA COOPÉRATION À L'ÉCHELLE LOCALE EST LE FACTEUR-CLÉ »

Alors que la coopération entre les communautés autochtones et les pouvoirs publics piétine en Guyane, ailleurs en Amazonie, des initiatives locales voient le jour.

« La capacité de dialogue entre les gouvernements et les peuples indigènes varie en fonction de la situation politique du pays. En Équateur, les dirigeants étaient plus enclins à dialoguer avec les peuples autochtones dans les années 2000. C'est moins le cas aujourd'hui. Sous l'impulsion de Lula Ignacio da Silva, de retour au pouvoir, le Brésil veut remettre au centre du débat la question de la protection de l'Amazonie et des droits des peuples autochtones, négligée par le gouvernement précédent. On

le voit avec la tenue en 2023 des Dialogues de Belém ouverts aux sociétés civiles amazoniennes, durant lesquels des organisations indigènes ont pu soumettre des propositions.

Les peuples autochtones amazoniens sont des acteurs politiques très organisés, tant au niveau local que panamazonien, par le biais de la Coordination des organisations indigènes du bassin amazonien (Coica). Mais leur situation n'est pas identique : des communautés ont un territoire si petit et si déforesté qu'elles doivent s'adapter, voire pen-

ser à partir, comme au Pérou, alors que d'autres ont conservé un grand territoire et peuvent toujours y vivre. À l'échelle locale, la coopération avec les pouvoirs publics fonctionne mieux. Des communautés locales et des autorités politiques montent ensemble des projets de sauvegarde des territoires : formation au pilotage de drone pour surveiller les aires forestières, action de monitoring contre les intrusions, canal de communication direct avec les préfectures. De plus en plus d'actions conjointes voient le jour. Pour autant, tout n'est pas résolu. » ■



POUR ALLER PLUS LOIN

le métal précieux, les travailleurs clandestins abattent des arbres et déversent des tonnes de mercure – un métal lourd interdit en France depuis 2006. Outre un désastre écologique et sanitaire, cette activité, menée par des personnes fortement armées, est synonyme d'insécurité pour la population locale. « *Les orpailleurs s'installent de plus en plus près des villages et utilisent leurs armes à feu pour intimider les habitants* », explique Jean Coursimault, délégué interrégional de l'Outre-mer au Secours Catholique. L'industrie minière légale fait aussi des ravages. « *Des demandes de permis d'exploration ou d'exploitation, la préfecture en reçoit régulièrement* », déplore Éric Louis, président du grand conseil coutumier, un organe représentatif des peuples autochtones guyanais. Dans son village, à Kuwano, les habitants s'opposent depuis près d'un an à l'implantation de Sudmine, une entreprise française spécialisée dans la recherche de coltan, un minerai essentiel à l'industrie électronique. Le périmètre de recherche accordé à Sudmine empiète en effet sur leur zone de pêche, risquant de contaminer les cours d'eau et les poissons – et donc d'intoxiquer ceux qui les consomment. Comme souvent, le permis d'exploration a été délivré par la préfecture sans consulter au préalable la population locale. Et quand une communauté est consultée sur un projet minier, « *les délais de recours sont trop courts* », dénonce Éric Louis. « *C'est comme si nous n'avions pas notre mot à dire* ». Selon les organisations amérindiennes guyanaises, leurs voix seraient mieux prises en compte si l'État français acceptait de ratifier la Convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT), relative aux droits des peuples indigènes. Pour justifier leur refus, les autorités françaises invoquent le principe constitutionnel d'unicité du peuple français. « *On ne pourrait donc pas attribuer de droits spéciaux aux Amérindiens* », précise François-Michel Le Tourneau. « *Ce qui bloque la reconnaissance de la qualité de peuple aux Amérindiens.* » Et ralentit le processus de rétrocession des terres. L'État français, propriétaire de plus de 90 % du foncier guyanais, s'était engagé en 2017 à restituer 400 000 hectares de terres aux Amérindiens. Les discussions n'ont quasiment pas avancé depuis. ■

Core : un programme d'actions pour une transition écologique juste dans le monde



La défense des droits fonciers des peuples autochtones est l'un des principaux axes d'action du programme Communautés résilientes (CoRe), déployé depuis 2021 par le Secours Catholique. Ce programme, soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), est mis en œuvre avec 20 partenaires du Secours Catholique de 15 pays du monde, dont le Brésil, la Bolivie, la Colombie et le Pérou. Objectif : réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté tout en protégeant l'environnement. Cela passe par un soutien à des solutions locales pour aller vers une transition écologique juste, tels que des projets d'agroécologie, des initiatives pour des villes inclusives et durables, ou des actions d'accompagnement des migrants environnementaux. La mise en réseau de partenaires, l'échange d'expériences, l'articulation avec le travail de recherche et de plaidoyer sont des composantes essentielles du programme.

À LIRE

Un rapport sur les biens communs

Dans le cadre du programme Communautés résilientes, le Secours Catholique et ses partenaires sud-américains publieront en novembre prochain un rapport sur « Les biens communs pour la transition écologique juste dans des systèmes alimentaires ». Ce rapport présentera les principaux enseignements d'un processus de recherche-action participative, conduit par le Secours Catholique et huit de ses partenaires d'Amérique latine – au Brésil, en Bolivie, en Colombie et au Pérou. Les études de cas réalisées à l'échelle communautaire ont permis de mettre en lumière les stratégies communautaires pour prendre soin de ces biens communs, aussi bien matériel (eau, terre, forêt etc.) qu'immatériel (savoirs autochtones, organisation communautaire etc.) afin de renforcer l'autonomie des communautés et des familles paysannes et indigènes ainsi que de plaider pour des politiques publiques adaptées.

RENCONTRER



LOUIS ET ANTOINE MARVIER, COFONDATEURS DES "OMBRES"

COMPLÉMENTS D'ORIENTATION

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Âgés de 26 ans, Louis Poinsignon et Antoine Marvier sont les coprésidents d'une association qui aide les jeunes de l'Aide sociale à l'enfance à s'orienter et à s'insérer professionnellement. Un projet d'abord entrepreneurial transformé en engagement social.

Au départ, l'association "Les Ombres" ne portait pas ce nom. Ce n'était d'ailleurs pas non plus une association. Lorsqu'en 2015, Louis Poinsignon et Antoine Marvier imaginent un service d'orientation scolaire et professionnel pour les jeunes, c'est sous la forme d'une entreprise. Les deux amis, alors âgés de 16 ans, ont depuis longtemps envie de « *monter une boîte* ». Ils cherchent une idée. Celle-ci se précise peu à peu. À cette époque, Louis et Antoine sont élèves à Saint-Jean-de-Passy, un établissement catholique renommé dans le XVI^e arrondissement de Paris. « *Depuis le collège, nous avions des journées d'orientation, avec des parents d'élèves, d'anciens élèves et des profs qui prenaient de leur temps pour nous aider à réfléchir à ce qu'on voulait faire dans la vie et nous informer de toutes les possibilités*, relate Antoine. *Si bien qu'à partir de la seconde, nous avons déjà une sorte de livre blanc de tout ce qui existe, et l'assurance que si nous voulions rencontrer "untel", c'était faisable*. » En en discutant avec des amis scolarisés dans des établissements moins prestigieux, ils se rendent compte que ce qui leur paraît « *normal* » est en fait excep-

tionnel. L'idée germe dans leur esprit de capitaliser sur ce "privilège". Le principe est simple : mettre en relation des lycéens en recherche de conseils ou de savoir-faire pour accéder à de bonnes études, avec des élèves ou anciens élèves de "bons lycées" prêts, contre une ré-

“

POURQUOI NE PAS METTRE TOUTE CETTE MACHINE DE GUERRE AU SERVICE DE CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN ?

”

munération, à partager leur savoir et à donner un coup de main dans les démarches. Une plate-forme numérique est créée. « *C'était un genre d'Academia¹ de l'orientation* », résume Louis. L'affaire marche bien. Si bien que les jeunes entrepreneurs, devenus étudiants, reçoivent au bout de quelques années des propositions de rachat.

Crise de sens.

Mais un événement majeur vient rebattre les cartes. La disparition début 2020, d'un de leurs amis, Tanguy de la Lance, qui les avait rejoints dans l'entreprise. « À 22

ans, avec cet accident mortel survenu à notre ami, nous avons réalisé que nous pouvions mourir, raconte Antoine. Ça a engendré chez nous une crise de sens. À ce moment, on s'est demandé : "Pourquoi faire ça pour gagner x centaines de milliers d'euros et pour aider seulement les gens qui en ont les moyens ? Pourquoi ne mettrait-on pas toute cette machine de guerre en accord avec nos convictions, en en faisant bénéficier ceux qui n'ont, au contraire, pas les moyens de payer, qui ont le moins de connaissances, le moins de temps ?" » Les longs mois de confinement imposés au printemps par le gouvernement leur permettent de mûrir leur projet. Rejoints par Gabriel Marvier, le frère d'Antoine, ils décident de mettre bénévolement leur savoir-faire et le contenu de leur entreprise au service des jeunes suivis par l'Aide sociale à l'enfance. Pourquoi ces jeunes en particulier ? « *N'ayant pas de moyens illimités, il fallait délimiter notre champ d'action. Or nous n'avions pas envie de décider nous-mêmes de conditions d'éligibilité*, explique Louis. *Le placement à l'Ase est un critère objectif*. » En visant ce public « *de jeunes séparés de leur milieu, donc seuls, nous étions certains d'agir auprès de ceux qui en ont le plus besoin* », déclare Antoine. Il cite deux chiffres qui parlent d'eux-mêmes : « *25 % des personnes à la rue sont d'anciens enfants placés, et 70 % des jeunes sortant de l'Ase n'ont aucun diplôme*. » »

RENCONTRER



XAVIER SCHWIBEL / SCSF

Deux mondes.

Le 1^{er} septembre 2020, Louis et Antoine poussent la porte des bureaux de l'Aide sociale à l'enfance parisienne (Ase). « Nous leur avons dit : "Nous ne sommes pas psy ni éducateurs. En revanche, nous avons créé un outil d'insertion académique et professionnelle performant que nous proposons de mettre gratuitement à votre disposition." » Ainsi naît "Les Ombres". Le modèle se fonde sur le volontariat : « Celui des jeunes qui nous contactent eux-mêmes via la plateforme, et celui des mentors bénévoles qui choisissent de répondre à telle ou telle demande, selon leurs domaines de compétence et leur disponibilité, précise Antoine. On ne force personne, et c'est ce qui fait que ça fonctionne. » Cette souplesse est aussi au cœur de l'accompagnement proposé aux « mentorés ». Pas de rendez-vous fixe, mais une réponse garantie en moins de 48 heures à chaque demande exprimée. « Ce sont des jeunes qui ont déjà énormément d'interlocuteurs, entre la famille d'accueil, l'éducateur, le juge..., explique Louis. On ne voulait pas que le mentor soit pour eux une énième

figure d'autorité, mais plutôt une personne ressource sur qui compter en cas de besoin. »

Les résultats sont là. L'association revendique « 2 000 jeunes mentorés et plus de 650 mentors bénévoles » et un

“
ON NE SOUHAITE PAS
LIBÉRALISER LE SECTEUR. SI
ON VEUT UN CHANGEMENT
SYSTÉMIQUE, L'ÉTAT DOIT
INVESTIR.
”

taux de réussite de 91 %. Les financements, mi-publics, mi-privés, permettent de rémunérer dix personnes à temps plein qui font tourner la machine. Antoine et Louis, pour leur part, travaillent ailleurs. Le premier est associé dans un fonds d'investissement. « J'investis dans des entreprises pour les valoriser à la revente. » Le second travaille pour de grands groupes au sein du cabinet de conseil McKinsey. Les deux jeunes hommes sont conscients de ce qu'incarnent leurs métiers et de la contradiction apparente avec leur engagement social. Ils assument ce grand écart, convain-

cus que leur expérience professionnelle nourrit l'association. Ils ont aussi le sentiment d'avoir bâti un pont entre « deux mondes qui ne se parlent pas. Pour trouver des financements, c'est un levier énorme ».

Un changement systémique.

Au Service d'accueil familial parisien, Karim Dadache, assistant socio-éducatif, travaille régulièrement avec "Les Ombres". Il voit dans cette offre d'accompagnement par des personnes « ordinaires », c'est-à-dire extérieures à l'Ase, une occasion « d'ouvrir le jeune sur d'autres horizons, pour qu'il ait des ressources autres, ce qui est finalement notre but ». Il constate aussi le bienfait de ces échanges avec « des bénévoles qui sont souvent loin des services sociaux. Le jeune ne se sent pas assigné à son statut d'enfant placé ». L'éducateur spécialisé regrette néanmoins ce qu'illustre en creux l'utilité d'une association comme "Les Ombres" : le manque de moyens criant d'une administration pour garantir l'insertion académique et professionnelle des jeunes dont elle a la charge. Louis et Antoine partagent ce regret. L'association accompagne d'ailleurs son action d'un plaidoyer. Parmi les mesures qu'elle défend : l'instauration pour les jeunes de l'Ase d'un mentorat dès le collège, la systématisation du contrat Jeune majeur¹ et sa prolongation jusqu'à 25 ans (contre 21 ans aujourd'hui). « On ne souhaite pas libéraliser le secteur, précise Antoine. Si on veut un changement systémique, l'État doit investir. Notre rêve, c'est que "Les Ombres" disparaisse. » ■

1 Entreprise de mentorat dans le domaine du soutien scolaire.

2 Contrat passé entre un jeune et l'Ase pour poursuivre son accompagnement au-delà de 18 ans.

BURUNDI

JEUNES FACE
À LA PAUVRETÉ

PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT PHOTOS. ÉLODIE PERRIOT

Le Burundi est un pays jeune : deux habitants sur trois ont moins de 35 ans. Mais c'est aussi le pays le plus pauvre au monde, selon l'estimation de la Banque mondiale de 2022, 87 % de sa population vivant avec moins de 1,9 dollar (soit 5 400 francs burundais) par jour. Rencontres avec des jeunes de la province de Ruyigi, dans l'est du Burundi, qui luttent au quotidien pour tenter de sortir de la pauvreté.

EXPLORER



ÉLODIE PÉRIOT / SCOF

▲ Justin a dû partir travailler en Tanzanie pour pouvoir acheter sa boutique. Mais son petit commerce ne suffit pas à nourrir sa famille.

C'est un paysage où dominent l'ocre et le vert. La terre presque rouge tranche avec le vert profond de la végétation foisonnante. À perte de vue, des milliers de collines. Le Burundi s'étend sur les hauteurs des Grands Lacs. Ici et là, des maisons en brique et en terre. Une piste cahoteuse fait office de route. À l'arrière d'un taxi-vélo, Justin¹ s'accroche au conducteur tout en tenant son sac à provisions rempli de farine, de biscuits, de sucre et de savons. Il vient d'acheter ces denrées à Muriza, ville située sur la route nationale à quelques kilomètres de Ruyigi,

capitale de la province du même nom. 130 km plus à l'est se situe la frontière avec la Tanzanie. C'est « jour du Seigneur », alors Justin, qui vient tous les dimanches matin à la messe à Muriza, en a profité pour s'approvisionner. D'habitude, ce jeune de 23 ans parcourt avec son propre vélo la piste de Muriza à Kanyinya, petit village d'une douzaine d'habitations où il vit. Mais depuis plusieurs semaines sa bicyclette est cassée, et Justin n'a pas les 40 000 francs burundais (13 €) nécessaires pour la faire réparer. Il doit pourtant se rendre deux à trois fois par semaine à Muriza afin d'approvisionner le petit commerce qu'il a ouvert voici deux ans dans son village. Pour acquérir sa boutique, sa maison et son terrain agricole, Justin est allé travailler deux mois dans les champs en Tanzanie, comme le font beaucoup de jeunes hommes des environs. Il place tous ses espoirs dans son commerce, mais pour le

moment il doit réinvestir sa recette quotidienne, soit 30 000 francs burundais (9 €), dans l'achat de nouveaux produits à vendre ou dans des engrais chimiques nécessaires pour ses cultures. Un sac d'engrais coûte à lui seul 32 000 francs. Comme tous les Burundais, le jeune homme cultive autour de sa maison des haricots, du maïs ou du manioc pour se nourrir. « *La vie est dure, explique Justin. Pour manger, il faut faire beaucoup d'efforts, et je ne gagne pas assez avec mon commerce pour faire des économies.* » Pour autant, le jeune homme au tee-shirt orange fluo ne baisse pas les bras. Il a récemment acheté un lapin et quelques cochons d'Inde, 1 500 francs (0,50 €) chacun, qu'il élève dans une des petites pièces de sa maison. Il revend chaque rongeur 2 500 francs (0,80 €) trois mois plus tard. De quoi soutenir un peu l'alimentation quotidienne. Tandis que Justin rentre à la maison, Béatrice¹, sa femme, cheveux très courts à la

mode burundaise, s'active dans une autre pièce au sol de terre battue, autour d'une marmite posée sur un feu de bois. La jeune femme, qui porte dans son dos un bébé de huit mois, fait bouillir l'eau qu'elle vient de puiser à la rivière en contrebas. Hervé¹, l'aîné des enfants âgé de six ans, l'observe de ses grands yeux sombres. Au menu ce soir : haricots rouges et patates douces cultivés autour de la maison. Il faudra dîner avant la tombée de la nuit, faute d'électricité. Une lampe à pétrole dépanne. Justin a pris soin aussi d'acheter une batterie solaire pour recharger son téléphone, utile pour son commerce.

16 heures. Justin retourne dans sa boutique, sorte de petite cabane au cœur du village, où une fenêtre ouverte sur l'extérieur fait office de guichet. C'est le marché du dimanche soir : des femmes s'installent dans la rue à même le sol pour vendre tabac séché ou petits poissons. Un vieillard vient au guichet de la boutique, commande une bière et entame la discussion : « *La vie était plus facile avant. On avait moins de mal à se nourrir, parce que la terre était plus fertile. Maintenant il faut des engrais.*

FOCUS

L'HISTOIRE DU BURUNDI

Tout comme le Rwanda, le Burundi est une ancienne colonie allemande puis belge, composée de Hutus, de Tutsis mais aussi de Twas. Le pays a connu plusieurs massacres à caractère génocidaire entre Hutus et Tutsis au cours du XX^e siècle, notamment en 1972 puis en 1993. Une guerre civile, qui a notamment vu s'affronter divers mouvements de rébellion hutus, s'est conclue en 2000 par l'accord de paix d'Arusha. Alors qu'il tentait de briguer un 3^e mandat en 2015, le président Pierre Nkurunziza a été victime d'une tentative de coup d'État, ce qui a provoqué de nouvelles violences. La répression politique qui a suivi a poussé de nombreux Burundais à l'exil. ■

La plupart des jeunes hommes sont obligés chaque saison de s'exiler en Tanzanie pour faire vivre le foyer familial, et ils restent une charge pour leurs parents bien au-delà de leur majorité, car ils n'ont pas les moyens de fonder leur propre foyer. L'avenir de la jeunesse burundaise est incertain », dit en soupirant le vieil homme au visage fatigué. « *L'avenir n'est pas rose car la jeunesse est pauvre »,* renchérit Justin en lui tendant sa bière. Il souhaite que son fils aille à l'école, c'est-à-dire qu'il n'arrête pas comme lui à 13 ans. Le coût élevé des frais scolaires était alors impossible à supporter pour ses parents.

« *Je rêve que Lionel ait une meilleure vie. Peut-être en devenant prêtre »,* murmure Justin, car le sacerdoce est considéré au Burundi comme une voie possible d'ascension sociale.

Une crise oubliée

Comme Justin, environ 80 % des Burundais vivent de l'agriculture. Mais la terre devient de plus en plus rare car le pays est petit (un peu plus de 27 800 kilomètres carrés, soit environ la taille de la Belgique) et la population croît d'année en année. Difficile de connaître le nombre exact d'habitants, faute d'un recensement récent par les autorités burundaises. La Banque mondiale, de son côté, estime la population à 13 millions d'habitants en 2023, avec une densité de 442 habitants au kilomètre carré. Cette surpopulation est l'une des principales causes de la pauvreté, »



ÉLODIE PÉRIOT / SCDF

◀ **Même si elle aimerait « pouvoir manger plus », Pélagie garde espoir, et aime chanter avec les femmes de son village.**

EXPLORER



▲ Malgré un bac et un diplôme universitaire, Vincent (ici en noir) n'a pas trouvé de travail. Il mise sur une formation de six mois à la mécanique et rêve par la suite de fonder son garage.

» explique Rémy Ndarufatiye, l'administrateur de Butaganzwa, chef-lieu de la commune où se situe Muriza : « La croissance démographique est un handicap au développement, car les jeunes sont très nombreux aujourd'hui. L'État forme et encadre les jeunes, notamment via les centres de métiers et les universités, mais il n'y a pas assez

de travail pour tout le monde. » Un avis que nuance André Nikwigize, économiste burundais² : « Il est vrai que les terres sont surexploitées en raison de la croissance démographique, mais le gouvernement n'a pas investi dans la croissance agricole pour les rentabiliser davantage. Il n'y a pas de créations d'emplois pour favoriser la croissance économique. Auparavant, le Burundi produisait du thé ou du café, rappelle-t-il. Aujourd'hui, il n'y a quasiment plus d'exportations et les prix des denrées augmentent, prenant la population en otage. La situation économique est catastrophique et cette impasse est due à la mauvaise gouvernance du pays : une

poignée de politiciens ont accaparé les richesses, et le Burundi est désormais dans le top 10 des pays les plus corrompus au monde. » L'économiste pointe également du doigt l'attitude de la communauté internationale, soulignant que les partenaires de développement comme l'Union européenne, la Banque mondiale ou encore la Banque africaine de développement ont suspendu leurs aides après la crise de 2015 à cause du rétrécissement de l'espace civique. Résultat : les Burundais, et en particulier les jeunes, sont pris au piège de la pauvreté. Plus de 6 millions de personnes, soit la moitié de la popula-



ELODIE PÉRIOT / SCSF

tion, sont en situation d'insécurité alimentaire. Difficile de ne pas y voir une crise humanitaire oubliée de tous. Dans le village de Nyarurambi, toujours près de la ville de Muriza, la solidarité est de mise pour faire face à cette crise. Sous la direction de la chanteuse Pélagie¹, au pagne brillant orangé, une dizaine de femmes du village chantent ensemble en kirundi, la langue nationale, des textes qui appellent les Burundais à se réconcilier. Le chœur anime ainsi des fêtes dans les environs et gagne à chaque fois 15 000 francs (3 €). Une somme que les femmes investissent dans leur club de jeunes et dans le champ

de maïs qu'elles cultivent ensemble (voir positionnement, p. 36). Pélagie compte sur le développement de cette activité communautaire pour subvenir à ses besoins. La jeune femme habite une maison isolée située à une heure de marche du village, et elle aussi a du mal à se nourrir : « *Ma production ne couvre pas mes besoins quotidiens. Je dois acheter au marché. Je vends aussi quelques produits vivriers, mais je gagne au maximum 4 000 francs burundais par marché (1,20 €). J'aimerais pouvoir manger plus* », confie-t-elle en touchant le petit chapelet qu'elle porte autour de son poignet, preuve qu'elle garde « *espoir et foi en Dieu* ».

Des tensions politiques et sociales

Pélagie reconnaît qu'elle est mal considérée parce qu'elle est une femme, et de surcroît toujours célibataire à 30 ans. « *Mes parents sont morts, et mon frère ne m'a pas permis d'avoir une terre plus près du village. Nous, les femmes, nous sommes injustement traitées au Burundi, explique-t-elle, car nous n'avons pas les mêmes droits que nos frères sur les biens familiaux et la terre. Donc nous sommes plus pauvres.* » On comprend que Pélagie, la tête haute, n'a pas la langue dans sa poche et qu'elle dérange. Elle s'attache d'ailleurs à prévenir les violences au sein de son village et a pour cela déjà subi des représailles : « *J'ai été frappée par des jeunes du parti au pouvoir. Je crains pour ma vie, car il y a toujours des tensions politiques, notamment lors des élections. Le problème, selon moi, c'est la pauvreté, analyse-*

t-elle, lucide. *Les jeunes terrorisent la population parce qu'ils n'ont rien.* » « *Les jeunes ne voient pas leur avenir, donc ils peuvent facilement être manipulés par les politiciens* », confirme l'abbé Bernard Cubwa, secrétaire exécutif de la Commission diocésaine Justice et paix de Ruyigi, chef-lieu du diocèse. « *La jeunesse, qui se débat pour survivre, est à la merci des manipulations des ac-*



LE PROBLÈME, C'EST LA PAUVRETÉ. DES JEUNES TERRORISENT LA POPULATION PARCE QU'ILS N'ONT RIEN.



teurs politiques, qui les poussent à la violence en échange de gratifications financières. Beaucoup de jeunes ont accepté malgré eux d'être recrutés dans

la milice affiliée au parti au pouvoir. Ils s'orientent vers le banditisme et la criminalité, et terrorisent leurs concitoyens », poursuit l'économiste burundais André Nikwigize. « *Pour moi, cette jeunesse sans emploi est une bombe à retardement, car elle représentera une source d'instabilité pour la société. Sans réformes économiques et politiques, nous allons vers l'implosion totale.* »

En emploi, mais pauvres

« *Le problème du Burundi, c'est la dégringolade économique* », reprend l'abbé Bernard Cubwa de Ruyigi. « *C'est vrai, les universités se sont multipliées, et des jeunes sont donc formés, mais il n'y a pas d'emploi. C'est pour cela que nous faisons le pari d'aider les jeunes à se lancer eux-mêmes dans leurs propres activités en créant leurs entreprises.* » Toujours dans la région de Ruyigi, à Rusengo, petite ville située à une trentaine de kilomètres à l'est de Muriza, se trouve justement l'atelier de couture Twiyunganyane, ce qui signifie « améliorons notre sort » en kirundi. Ils sont quatre jeunes, un homme et trois femmes, à avoir »

EXPLORER

» monté leur boutique l'an dernier, après avoir reçu une formation professionnelle de six mois organisée par la Caritas de Ruyigi. Chaque jour, dans leur petit local de 3 mètres de long situé au numéro 117 d'une ruelle, les couturiers se mettent au travail pour rapiécer les vêtements des habitants de Rusengo. Ils ont décidé de travailler ensemble afin de mutualiser les charges, notamment la location du local, les frais de veilleur de nuit pour empêcher les vols et la taxe communale. Mais les clients restent rares, constate Prudence¹, 22 ans, les cheveux en brosse, le regard franc : « *On gagne trop peu. Peut-être 100 000 francs (32 €) les jours de fête, mais ça reste exceptionnel. Aujourd'hui on n'a pas eu un seul client.* » La jeune femme, occupée à coudre un tee-shirt dans un métrage de wax, explique qu'elle

doit par ailleurs rembourser le crédit de 400 000 francs (125 €) qu'elle a pris auprès d'un ami pour acheter sa machine à coudre à pédale. Alors les quatre jeunes continuent tous les matins à cultiver les champs de leurs parents, à une heure de distance,

“

**NOUS, LES JEUNES,
NE POUVONS RIEN
ATTENDRE DE L'ÉTAT.
C'EST DONC À NOUS
DE NOUS PRENDRE EN MAIN.**

”

pour pouvoir manger, avant de venir travailler dans l'atelier les après-midi, mais aussi le reste de la journée du dimanche après la messe. « *Nous avons suscité un véritable intérêt en*

travaillant ensemble, car depuis nous avons un peu plus de clients », reconnaît Prudence, espérant qu'un jour elle sera autonome et ne dépendra plus de ses parents, à la campagne. Par ailleurs, note encore l'économiste André Nikwigize, « *de nombreux jeunes font le choix de l'exode rural, vu la pression démographique sur les terres cultivables* ». S'installer en ville permet d'envisager des jours meilleurs. C'est en tout cas ce qu'ont recherché Vincent¹, 25 ans, et ses trois grands frère et sœurs qui, devenus orphelins alors que Vincent n'avait que 12 ans, ont quitté la ferme et les champs familiaux de Butezi pour venir s'installer à Ruyigi, la grande ville de l'est du pays. Vincent, rare jeune à pouvoir s'exprimer en français, qu'il a appris à l'école, a passé le baccalauréat et obtenu un diplôme d'économie rurale à l'université. Depuis, il peine

POSITIONNEMENT

ÊTRE AUPRÈS DES JEUNES BURUNDAIS POUR PRÉPARER L'AVENIR

La pauvreté de la jeunesse burundaise est un terreau fertile pour des tensions politiques et sociales. À chaque élection, c'est la même crainte de violences, surtout au regard des conflits ethniques passés entre Hutus et Tutsis. « *L'Église ne peut pas rester les bras croisés face aux crises cycliques, alors elle aide la jeunesse à être soudée et à se développer pour préparer l'avenir, ceci afin de prévenir les racines du mal* », explique Antoine Hasabumutima, responsable du projet cohésion sociale de la CEJP (Commission épiscopale Justice et paix), partenaire

du Secours Catholique au Burundi. Depuis plus de quinze ans, les Commissions diocésaines Justice et paix (CDJP) mobilisent ainsi les jeunes au sein de clubs Justice et paix dans les paroisses, afin qu'ils échangent ensemble et apaisent les tensions locales. Elles les incitent aussi à travailler ensemble au développement de leur communauté via des élevages communs de porcs ou de chèvres, ou des cultures agricoles. Les jeunes peuvent également souscrire des crédits à faible taux d'intérêt auprès du club. « *Nous veillons ainsi*

à cimenter la base. Nos jeunes se mettent ensemble et sont plus résilients pour éviter des tueries », se félicite l'abbé Bernard Cubwa, secrétaire exécutif de la CDJP Ruyigi, citant le fait que les jeunes du parti au pouvoir et les jeunes de l'opposition travaillent désormais ensemble au sein des clubs. Les Caritas, autre mouvement d'Église, ont par ailleurs mis en place des centres de formation professionnelle (mécanique, couture, menuiserie) et aident les jeunes à créer des activités génératrices de revenus afin qu'ils accèdent au marché du travail. ■



ÉLODIE PERRIOT / SCCC

▲ Prudence a décidé de se lancer dans la couture avec trois autre jeunes, mais elle se plaint du manque de clients.

à trouver du travail. Alors ses sœurs aînées lui ont payé les frais d'inscription de 30 000 francs burundais (9 €) pour une formation trois jours par semaine, durant six mois, à la mécanique et à l'électricité, toujours avec la Caritas. « Après, j'espère pouvoir fonder mon entreprise de mécanicien ici, à Ruyigi. Nous, les jeunes, analyse Vincent, ne pouvons rien attendre de l'État. C'est donc à nous de nous prendre en main. »

Devenir autonome

Dans la salle du centre de formation, le jeune homme et les 39 autres élèves sont répartis autour de quatre tables. Aujourd'hui, ils doivent changer la fréquence d'une installation électrique pour allumer

une ampoule. Mais ils manquent de voltmètres et de pinces pour couper les fils. Medi, leur formateur aux cheveux grisonnants, regrette ce manque de matériel pour apprendre, dû selon lui à un défaut d'encadrement de l'État. Mais Vincent, vêtu d'une chemise noire de la même couleur que ses yeux au regard vif, s'accroche : bientôt il sera formé et fondera son entreprise de mécano de motos. En attendant, il soutient ses deux grandes sœurs, son frère ayant intégré le séminaire pour devenir prêtre. Il fait le marché, mais « les prix sont devenus trop chers pour répondre à [nos] besoins, on se contente de manger deux fois par jour », dit-il, et il est parfois difficile de trouver certaines denrées, comme le sucre. Alors, chaque mercredi, une fois ses cours terminés, Vincent parcourt à pied les 30 kilomètres qui le séparent de Butezi, son village natal, pour travailler aux champs et rapporter du maïs ou des

haricots pour le prochain repas.

De retour dans la maison de sa sœur aînée, au cœur de Ruyigi, à 15 minutes à pied du centre de formation, Vincent s'active à faire cuisine, vaisselle et lessive. La fratrie est solidaire : les deux sœurs hébergent le jeune homme à tour de rôle. Vincent sait qu'il a la chance d'avoir un toit, avec un matelas pour dormir. Mais il ne veut pas être un poids toute sa vie pour ses deux grandes sœurs. « Mon rêve, c'est de gagner de l'argent avec ma future entreprise pour pouvoir être autonome et fonder une famille, confie le jeune homme. Et aussi de créer une association pour les orphelins et les enfants de la rue. » ■

1 Les prénoms des jeunes ont été modifiés.

2 Les économistes burundais rencontrés ont préféré ne pas s'exprimer, en raison du contexte politique tendu. André Nikwigize, aujourd'hui en Amérique du Nord, a été conseiller économique auprès des Nations unies. Il a fondé l'ONG Partners for Peace and Prosperity. www.partners4peace.com



VINCENT BOISOT

POINT DE VUE

LAGOS - NIGÉRIA

LA FIERTÉ DE BEAUTY OMONDIAGBE

Une danseuse classique en tutu immaculé au milieu de la circulation infernale de Lagos au Nigéria est un spectacle plutôt inhabituel. Et ce n'est pas la passagère de ce tuk-tuk qui dira le contraire ! Celle qui pose fièrement sous le regard des passants interloqués, c'est Beauty Omondiagbe, élève danseuse de 17 ans à la Leap of Dance Academy. Comme beaucoup de personnes, j'ai découvert cette école pas comme les autres en 2020, en plein confinement, quand son fondateur a posté sur Instagram la vidéo d'un de ses jeunes élèves enchainant pirouettes et arabesques sous une pluie battante, dans un réjouissant remake de Singin' in the rain. C'est dans ce quartier défavorisé de la plus grande ville d'Afrique qu'une trentaine de jeunes danseurs de 10 à 22 ans, issus pour la plupart de milieux très modestes, viennent s'exercer quotidiennement à l'art exigeant de la danse classique, pratiquement inconnu dans le pays. Et le miracle n'a pas tardé à opérer pour deux de ces jeunes prodiges, partis continuer leur formation dans des écoles réputées en Angleterre et en Belgique. ■

© VINCENT BOISOT Membre fondateur du collectif Riva Press, Vincent Boisot est un photographe indépendant basé à Paris. En parallèle de sa couverture de l'actualité française, il se consacre à la réalisation de reportages plus approfondis sur la société française et à l'international. Une partie de son travail sur le continent africain a été récompensé par un World Press Photo et exposé au Louisiana Museum of Modern Art de Copenhague. Il travaille principalement pour la presse magazine et collabore depuis plusieurs années avec le Secours Catholique.

Ce reportage a été sélectionné pour les soirées de projection du Festival International du Photojournalisme Visa pour l'image, du 2 au 7 septembre 2024 à Perpignan.

 www.vincentboisot.com

RENDEZ-VOUS EN TERRAIN CUCHE

par la Blanche & Besse

Brésil - État d'Amazonas - 2024.



PAR → COUR → S →

Le podcast **des vies** qui
ont quelque chose **à vous dire**

Découvrez **Parcours**, le nouveau podcast du Secours Catholique. Les journalistes de la rédaction **tendent le micro à des hommes et des femmes** accompagnées par le Secours Catholique. **Ils racontent leur quotidien, leur trajectoire, ils confient leurs difficultés mais aussi leurs engagements et leurs espoirs.**

Un podcast documentaire à écouter sur toutes les plateformes :



POUR ÉCOUTER :

